

CFOM ferme ses portes

par Anne-Marie VOISARD

Le poste de radio CFOM (station anglaise de Québec) quittera définitivement les ondes d'ici trois semaines.

Cette décision est l'aboutissement d'un différend avec le CRTC (conseil de la radio et de la télévision canadienne) au sujet de la programmation du poste.

La nouvelle a été confirmée ce matin par le chef des nouvelles et "morning man", M. Richard Shannon qui se dit parfaitement en accord avec la décision du président, M. Norman Lucas.

Les employés, au nombre d'une quinzaine, devaient d'entretenir, devaient (Suite à la page A6, 3e col.)



Cinquième désastre

La petite ville de Springhill en Nouvelle-Ecosse a été le théâtre hier d'un incendie monstre qui a rasé 25 immeubles. C'était le cinquième désastre d'importance que Springhill subissait depuis 80 ans. Voir nouvelle en page A-11.

sommaire

A Québec aujourd'hui	A-10
Arts et lettres	C-2 à C-10
Bridge	A-10
Consommation	C-9
Décès	A-13
Economie-finance	C-11
Feuilleton	A-8
Horoscope	C-7
Mat mystère	C-10
Mots croisés	C-2
Patron	C-6
Sport	C-5
Télévision	B-1 à B-8
	A-12

météo

Dans tout l'Est du Québec, le temps sera plutôt nuageux aujourd'hui, avec possibilités d'averses. Détails page A-6

YVON ST-GELAIS INC.
FUTURS MARIÉS
MÉNAGES COMPLETS
CONCIERGERIES
LUMINAIRES
525-4671

LE SOLEIL

34 PAGES 3 CAHIERS

QUEBEC, LUNDI 21 JUILLET 1975

79e ANNEE, No 172 PRIX 20¢

RAYMOND Lemay
OPTICIEN D'ORDONNANCES
1750 VITRE 525-4774
CENTRE MEDICAL LAENNEC QUEBEC

16 des 42 plages de la région de Québec à éviter

par Pierre CHAMPAGNE

Huit des 42 plages les plus fréquentées de la région de Québec sont carrément polluées; huit autres sont médiocres ou de mauvaise qualité. Quinze plages apparaissent excellentes et onze sont de bonne qualité. C'est ce que Le SOLEIL a appris au cours d'entrevues et de recherches effectuées durant une semaine.

Du 16 au 21 juin, des inspecteurs du Service de protection de l'environnement du gouvernement du Québec ont parcouru la campagne, analysant l'eau des plages les plus fréquentées

de la région. Ils sont allés aux confins de la circonscription de Portneuf analyser l'eau du lac aux Sables. Ils sont passés par Saint-Malachie, dans la circonscription de Bellechasse avant de se rendre au quai de Deschambault. Partout, ils ont fait des relevés. De cinq à dix en moyenne. Ils ont analysé l'eau de nos lacs et cours d'eau. Ils ont divisé en catégories nos plages.

Ils sont allés partout, ou presque. Ils y retourneront d'ailleurs. Trois ou quatre fois durant l'été. Le baigneur sera ainsi tenu au courant de l'évolution de la plage qu'il fréquente.

Lors de cette première tournée d'inspection, on en est arrivé à la conclusion que, à la suite du dénombrement des échantillons prélevés, les plages de la région se divisent en cinq catégories.

Quinze plages ont reçu la note "A". C'est ce que le ministère de l'Environnement considère comme une plage d'excellente qualité. C'est-à-dire qu'au moins 80 pour 100 des échantillons d'eau analysés renferment moins de 50 colibactéries par 100 ml.

Onze plages sont de bonne qualité et ont reçu la cote "B" parce qu'au moins 80 pour 100 des échantillons prélevés renferment moins de 500 colibactéries par 100 ml.

Deux plages sur 42 sont médiocres. Au moins 80 pour 100 des échantillons d'eau analysés renferment moins de 1,000 colibactéries par 100 ml. Elles ont reçu la cote "C".

Six plages sont de mauvaise qualité parce qu'au moins 20 pour 100 des échantillons d'eau qu'on y a prélevés

renferment plus de 1,000 colibactéries par 100 ml. Elles ont reçu la cote "D".

Enfin, huit plages de la région sont polluées. Au moins 80 pour 100 des échantillons d'eau analysés renferment plus de 2,400 colibactéries par 100 ml.

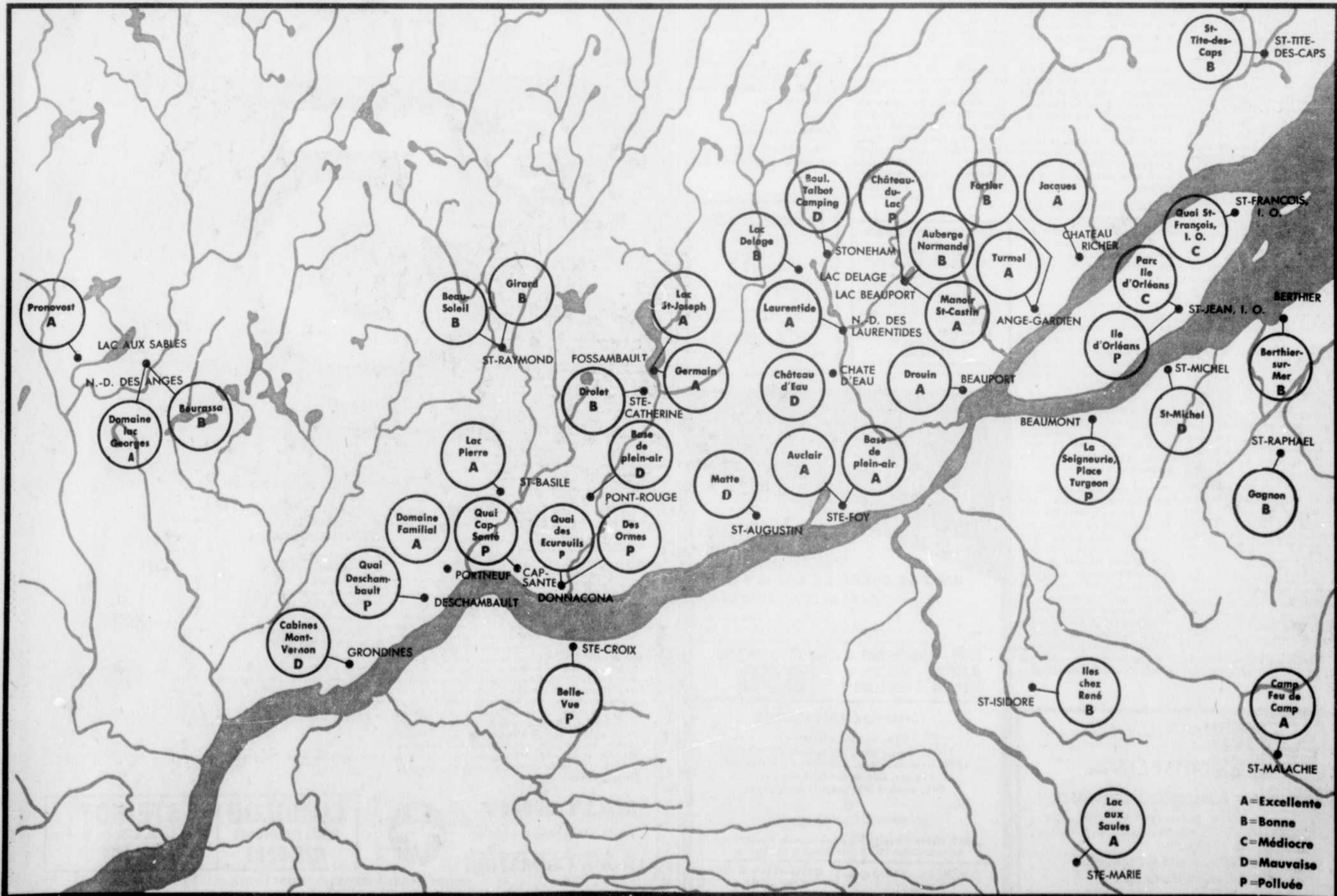
Selon le Dr Jacques Giguère, directeur général des recherches et de la planification au ministère de l'Environnement, les plages qui ont été cotées "D" par les inspecteurs du ministère pourraient fort bien devenir "polluées" d'ici la fin de l'été. C'est

pour cette raison qu'elles seront visitées au moins trois ou quatre fois durant la saison estivale.

Plages polluées

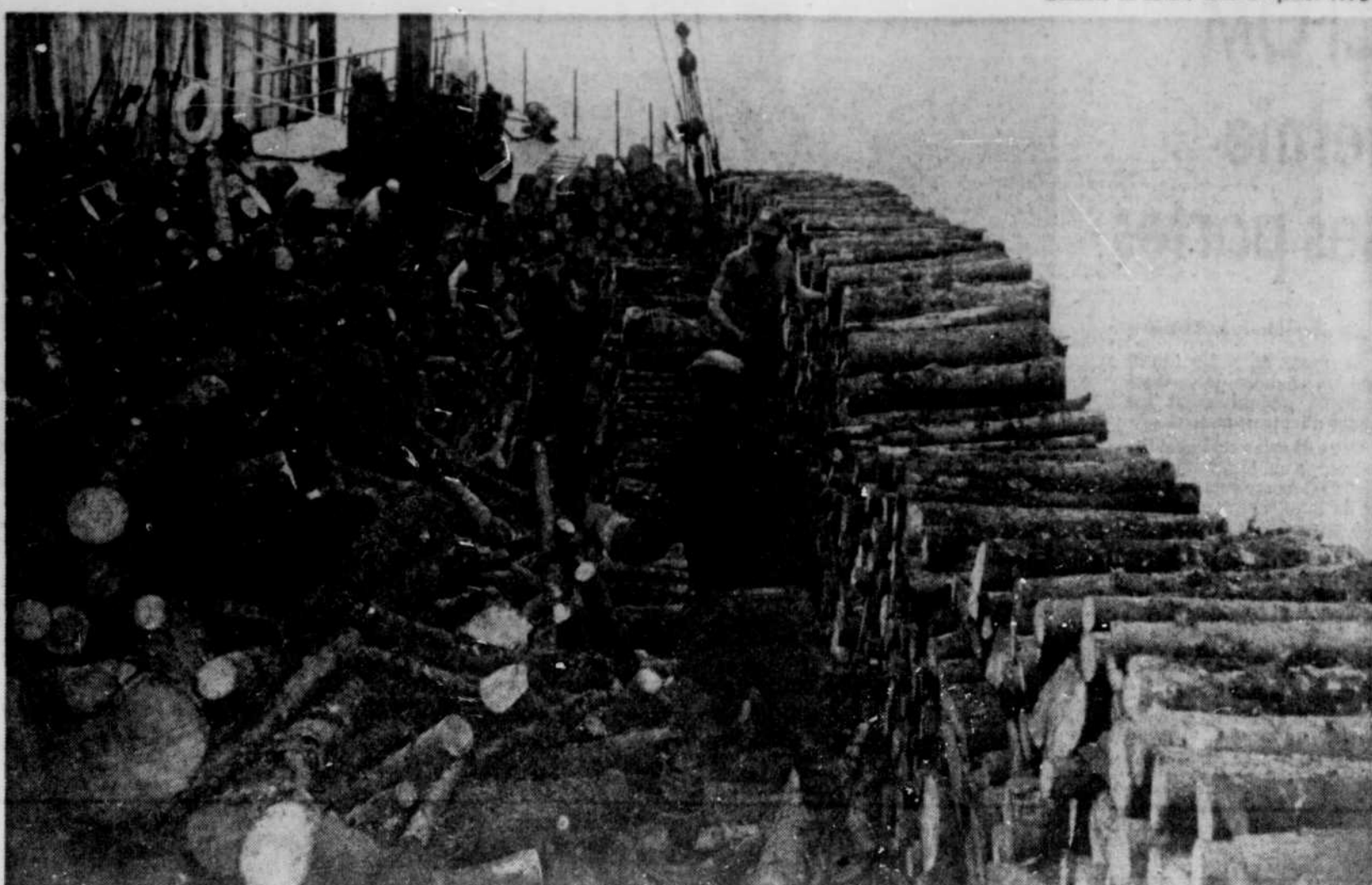
Les huit plages de la région qui ont été déclarées polluées par le gouvernement sont dorénavant interdites aux baigneurs. Ce sont les plages du Château du lac Beauport, du quai des Écureuils, du quai de Cap-Santé, du quai de Deschambault, des Ormes, (Suite à la page A6, 1re col.)

●Autre nouvelle en page A-3





La petite Cathy est considérée comme la mascotte de l'équipage, son père Jacques Tremblay et sa mère Réjeanne, respectivement mécanicien et cuisinier, passant tous les mois d'été sur le fleuve.



Rien de tel qu'une corde de bois à ranger à coup de pic pour s'ouvrir l'appétit le matin!

Le Monica L., voué à une fin inexorable

par Benoît LAVOIE

Début mai, après un minutieux astiquage, le Monica L. quitte la cale sèche et si le temps, les compagnies papières et la chance le veulent, il ne retrouvera ses quartiers d'hiver qu'à la fin novembre.

Entre-temps, les quatre membres d'équipage de cette goélette en bois, une des rares survivantes d'un cabotage à la veille d'être révolu, auront passé chaque journée ou presque de ces sept mois à bord: mises à part quelques journées et quelques soirées sauvées ici et là sur le temps, les disponibilités des chargements, etc.

Vaillamment, le Monica L., cette goélette de bois qui est la plus vieille des huit qui existent encore au Québec, refait un trajet devenu familier, celui du fleuve Saint-Laurent, à partir de la Côte-du-Sud, plus souvent du quai de Rivière-du-Loup, jusqu'à Trois-Rivières, aux quais de la Canadian International Paper, ou à ceux du Consolidated-Bathurst quelquefois, à Port-Alfred.

Il y a maintenant 35 ans révolus que cette goélette se frotte aux eaux du fleuve, ce qui fait d'elle la doyenne de la Cotte de ses semblables.

Si elle a connu à l'occasion des heures de gloire comme lorsqu'elle servait de décor principal à une téléserie de Radio-Canada, "Rue de l'Anse", au début des années 1960, elle n'a en fait été construite et à presque servi exclusivement au transport du bois de pâte à papier.

De ces pitouines coupées dans les fermes forestières de la Côte-du-Sud et qui sont venues à la CIP ou à la Consol, pour quelque temps encore.

Car personne ne s'en cache, ce cabotage s'épuise, et l'an prochain devrait probablement voir la fin de ce moyen de transport qui nous reporte loin dans le passé.

Tenter de vendre

Le capitaine Léopold Ancil, de Kamouraska, seul maître après Dieu du Monica L., prévoit qu'il devra vendre sa barque d'ici deux ans au plus tard. Vendre est déjà un grand mot puisqu'un tel genre d'embarcation conçu à des titres exclusifs ne peut que difficilement servir à d'autres fins. Son genre de carasse ne peut subir la concurrence des autres faites maintenant en acier et selon des aménagements propres à recevoir les chargements divers d'aujourd'hui.

Peut-être faudra-t-il simplement échouer ce vaillant bateau sur une des rives du fleuve, en attendant que la rouille et l'inaction fassent leur oeuvre.

Le spectacle des bords du fleuve est d'ailleurs frappant

de l'inexorable fin de ces beaux bateaux, construits à main d'homme. Près de chaque quai qui borde le Saint-Laurent, on retrouve la carcasse d'un de ces bâtiments. Certains sont convertis en chalets, mais jamais plus leur gouvernail ne dirigera une quelconque manoeuvre. Les autres, ils achèvent de se démembrer, de pourrir.

Le dernier de ces bateaux à avoir été construit selon les modes qui n'ont plus cours aujourd'hui fut le Jean-Richard, en 1960. Moins de quinze ans plus tard, il est lui aussi ancré dans le sable, tout près du quai de l'île aux Coudres. On raconte qu'il n'a jamais pu faire les frais de sa construction, en raison de la faible demande pour des caboteurs de ce genre à cette date et à cause surtout des frais de construction qui, en 1960, commençaient déjà à être prohibitifs.

Pour en donner une juste idée, le capitaine Léopold Ancil raconte que le Monica L. coûta dans les environs de \$25,000, y compris le moteur, lors de sa construction. Aujourd'hui, il estime que le prix qu'il faudrait mettre pour en monter un semblable, selon les mêmes normes, atteindrait au moins le demi-million de dollars.

Le capitaine Ancil, qui n'a de sa vie fait que de la navigation, sait que la fin est inexorable pour le bâtiment qu'il achetait en 1958. En 1974 pourtant, il connut une année assez bonne, réussissant un chiffre d'affaires de quelque \$70,000. Pour cela, il avait transporté 59,000 cordes de bois.

Mais en 1975, l'avenir de la saison de navigation est plus qu'incertain. Il ne croit pas qu'il pourra transporter plus de 20,000 cordes de bois, ce qui signifierait du travail pour deux mois seulement.

Ainsi, notons que, sur la Côte-du-Sud, l'an dernier, l'Office des producteurs de bois avait des commandes de 230,000 cordes pour les usines à transporter par bateau. Cette année, la commande est coupée de moitié.

Il y a plusieurs raisons à tout cela, qui tiennent autant de la situation économique actuelle que des changements prévus dans les modes de transport.

Alors qu'il tient la roue de son navire, pendant son quart de nuit, le capitaine raconte qu'il est devenu, aujourd'hui, plus payant d'effectuer le transport du bois par camion lorsque les distances à parcourir sont inférieures à cent milles. Et quand des compagnies de pâte à papier locales, comme celle des Soucy à Rivière-du-Loup, demanderont de plus en plus de bois produit dans les alentours, le cabotage diminuera. La même chose se

produira lorsque les compagnies de pâte à papier comme la Consoi et la CIP tireront davantage profit de nouvelles conditions de transport ou s'approvisionneront de nouvelles sources.

Parler de la mer

"Mais cette roue-là, je ne la vendrai jamais."

Je l'ai assez tournée... dit avec un brin de nostalgie le capitaine, faisant allusion à cette immense roue de gouverne, qui est la marque de distinction de tout navire.

Dernier de deux articles

La fin de cette industrie du cabotage, c'est un peu une histoire qui se répète continuellement, des constatations qui entretiennent les conversations lorsque la goélette est au quai de Rivière-du-Loup, attendant la fin de son chargement.

C'est le moment choisi pour plusieurs personnes de l'endroit pour venir faire un brin de causerie avec le capitaine; c'est aussi là que se réunissent plusieurs nostalgiques de la mer. Telle personne qui se promet toujours d'embarquer à bord pour faire un voyage, mais qui n'en a jamais le temps à la fin, telle autre qui vient discuter du travail des autres goélettes, simple question d'échanger des renseigne-

ments déjà connus pour le plaisir de parler de la mer.

Pendant les quelques heures que la goélette sera à quai, et que travailleront à force de bras et de pieds une équipe de cinq arrimeurs, c'est le calme à bord. Mais l'équipage reste là, personne ne va à terre, si ce n'est le capitaine qui débarque pour quelques minutes, simplement pour aller dans une quincaillerie chercher un nouveau morceau pour le poêle de la cuisine.

Et à l'exception du journaliste qui se permet une très courte virée durant l'après-midi en ville, avec la raison officielle de faire un téléphone et d'acheter un rouleau de film.

Revenu au bateau sous la pluie fine, les cinq arrimeurs sont toujours là et les cordes s'empilent. On a dû arrêter souvent à cause de la pluie et c'est pourquoi le bateau ne pourra quitter le quai vers les 19 heures.

Le quai lâché, il reste un peu de bois à corder sur le dessus de la cargaison, et c'est ce moment que je choisis pour prendre le pic et tâter un peu de ce travail. À peine dix minutes et le soufflet court, je laisse l'équipage terminer seul. Je n'ai vraiment pas le coup de main.

Comme les marins

Sans histoire, le bateau arrivera à Québec vers 6h le

COLONNE DE VACANCES POUR GARÇONS ET FILLES
MAHOMET HILL - CAMP TAKWITA
Mahomet, Cape Cod, Massachusetts.
Filles de 6 à 16 ans incl. garçons de 6 à 12 ans incl. Colonie de vacances en bordure de la mer. Activités de tout genre: équestre, pêche en haute mer, ski nautique, etc. Du 30 juin au 24 août. Classes de conversation en anglais et français. Professeur bilingue.
Pour plus de détails, veuillez écrire à:
Mrs. Alice S. Sullivan, Inc.,
122 Russell Ave.,
Watertown, Massachusetts, 02172.

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE
Lunettes et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
973, 3e Ave, Limoilou, Québec

J. Bouchard & Fils Ltée
Siège social
320, 5e Rue, Limoilou — 529-9221
FIXEZ VOUS-MÊME LE PRIX DE VOS FUNÉRAILLES DANS LE CADRE DE NOTRE PLAN: "pré-arrangements"
Nos services vous offrent un ensemble de possibilités allant à des prix conventionnels à notre plan comprenant:
SALON — EMBAUÈMENT — TRANSPORT AU CIMETIÈRE
CERCUEIL — DIRECTION
PORTEURS — CORBILLARD
\$350

5 FOYERS FUNÉRAIRES À QUÉBEC:

320, 5e Rue, Limoilou
1290, 1re Avenue, St-François d'Assise
1740, avenue Barty, St-Pascal de Malborsets
115 est, 80e Rue, Charlesbourg
945, avenue Marguerite-Bourgeoys

ACCOMMODATION À MIAMI

6950, Indian Creek Drive, Miami Beach, Floride N.S.
RAOUL BOUCHARD, RES. TEL: 466-3090, BUR. TEL: 866-3936

SERVICE DE CRÉATION DISPONIBLE | **AMBULANCE (jour et nuit) 529-9221**

Que fait Sheraton ces temps-ci?

À MONTREAL

L'hôtel Laurentien est situé en plein cœur de Montréal, au centre du district commercial et financier. Il vous offre une cuisine excellente, la télé-couleur, un service de limousine pour l'aéroport et le stationnement gratuit.

Chambres simples: **\$18** et plus

Pour réservations, demandez à la télé-phoniste de composer

ZEnith 1-1035

au Québec. Ou faites appeler votre agent de voyages.

Laurentien Hotel

SHERATON HOTELS & MOTOR HOMS, WORLDWIDE
1100 PEELE STREET, MONTREAL, QUEBEC H3B 2T3
ON COMMON SQUARE 514 980-4171

VIC TANNY
OFFRE SPECIALE/ETE

\$5

MINI-ADHESION D'INTRODUCTION POUR UN MOIS COMPLET

OFFRE D'UNE PERIODE LIMITEE SEULEMENT 100 ADHESIONS PAR STUDIO

Maintenant pour seulement \$5 vous pouvez découvrir le monde merveilleux de Vic Tanny, avec la "mini-adhésion" d'un mois complet. Jouissez de tout l'équipement et service tout comme un membre régulier! Il est encore temps de vous mettre en forme pour l'été. Les moniteurs de Vic Tanny mettront au point un programme conçu spécialement dans le but de vous mettre en forme, en vous aidant à perdre ces excès de pounds et de poids là où vous ne les voulez pas! Donnez-vous comme but d'enlever de 2 à 5 pounds de votre taille, hanches, jambes et cuissers, et de perdre de 4 à 12 livres de la plaisante et amusante façon Vic Tanny, dans un programme utilisant les conseils en nutrition et les appareils d'affermissement exclusifs à Vic Tanny. Ensuite, les relaxants massages chauds dans les bains-giratoires, saunas, bains à vapeurs, une baignoire rafraîchissante dans une piscine tropicale, et un solarium Californien vous aideront à découvrir une nouvelle vitalité ainsi que cette apparence de "Remarque-moi".

JOUISSSEZ DES STUDIOS DE SANTE LES PLUS COMPLETS ET LES PLUS LUXUEUX AU CANADA

- Piscines tropicales
- Bains-Giratoires Chauds
- Tapis luxueux
- Pistes de course
- Perte de poids, et de bourrelets
- Bains saunas Scandinaves
- Bains à vapeurs Turcs
- Terrains de squash
- Salles à vapeurs d'Eucalyptus
- Salle de rayons ultraviolets de "Californie" (Solariums)
- Massage Professionnel
- Epreuve pour mesurer la bonne forme

* non disponible à certains studios

VIC TANNY

CLUBS SANTE/MISE EN FORME

À AIR CLIMATISÉ



STUDIOS AFFILIES A TRAVERS LE CANADA ET LES E.-U.

LIMOILLOU
2965, 1re Avenue
626-6216

STE-FOY
Plaza Laval, 2750 ch. Ste-Foy
659-1775



HENAU & GOSSELIN INC.

Spécialités = Déménagement de Bâtisses

De tous genres, tel que: Maison familiale, Edifice public, Bâtiment de ferme etc... Aussi nous faisons les fondations et la relocalisation complète.

S'adresser à: **409, rue Témiscouata**
Rivière-du-Loup
Téléphone: 862-9548



Le Soleil, Jacques Deschênes

Aux Loisirs Sainte-Maria-Goretti, à Charlesbourg, il y aurait lieu de faire un bon ménage aux abords de la piscine et dans le terrain de jeux avoisinant celle-ci.

Conditions assez bonnes dans les piscines publiques

par Monique PAYEUR

L'eau des piscines publiques de la région de Québec n'est pas maintenue dans des conditions idéales, mais il y a peu d'endroits où l'eau ne soit pas suffisamment chlorée actuellement.

Afin de vérifier les conditions d'hygiène des piscines publiques de la région de Québec, LE SOLEIL a procédé à l'analyse de l'eau de sept piscines, choisies au hasard, à Québec, Sainte-Foy et Charlesbourg.

Même si le nombre de piscines visitées est faible, on peut quand même en déduire que les mesures d'hygiène de base semblent généralement respectées dans les piscines publiques.

C'est à Sainte-Foy que les analyses ont révélé les conditions de l'eau les plus favorables et à Québec, les moins bonnes. Les examens de l'eau, effectués selon les directives des spécialistes du département de chimie de l'université Laval, ont été faits au cours de la journée de mercredi aux heures de baignade des enfants, soit entre 9 heures et 16 heures.

Si l'eau des piscines publiques est généralement chlorée à souhait, ce qui évite le développement des bactéries nuisibles, le Ph idéal (équilibre entre acidité et alcalinité de l'eau) est rarement obtenu.

Dans une piscine, l'eau parfaitement équilibrée doit indiquer une concentration en chlore de plus

de 1.0 ppm et de moins de 3.0 ppm sur la jauge de contrôle de qualité de l'eau. Quant au Ph, il doit se situer entre 7.2 et 7.6 ppm sur la jauge.

Une eau insuffisamment chlorée laisse libre cours à la prolifération de bactéries pouvant provoquer des infections des voies respiratoires, des oreilles et des pieds, surtout. Si l'eau est trop acide, il en résulte une sensation désagréable, qui est cependant ou parfois des allergies, d'assèchement de la peau, sans danger. Il suffit d'ajouter du bicarbonate de soude à l'eau pour rétablir le Ph, c'est-à-dire adoucir l'eau.

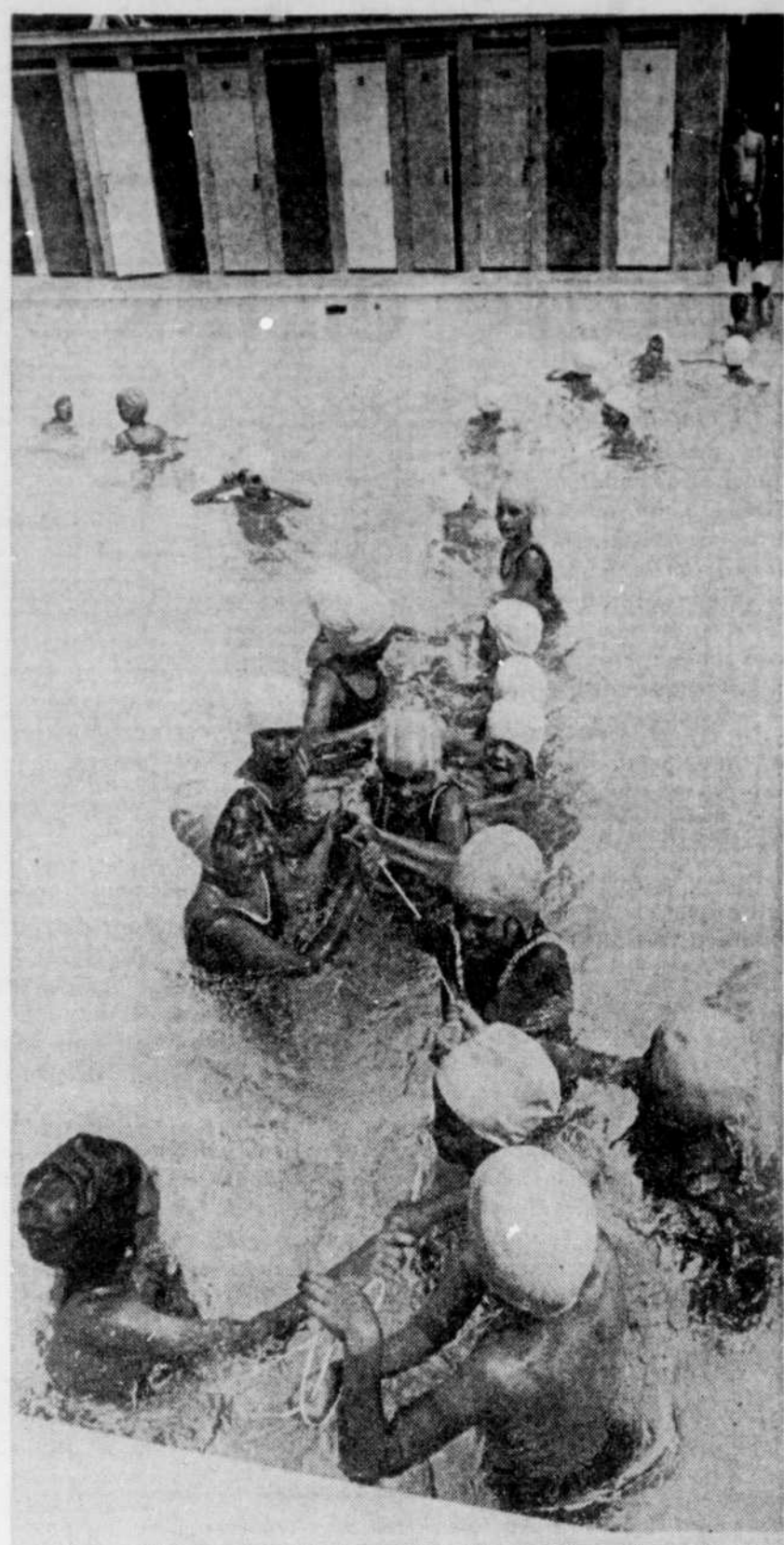
Il faut cependant noter ici que les conditions atmosphériques, le nombre de baigneurs et le moment de la journée choisis pour le prélèvement influencent les conditions de l'eau.

S'il fait très chaud, le chlore s'évapore très vite, de sorte qu'une piscine contenant la quantité idéale de chlore à 8 heures le matin n'en contiendra parfois à peu près plus le soir, s'il fait très chaud et que la piscine est très fréquentée.

Idéalement, les responsables de l'entretien devraient vérifier la qualité de l'eau quatre à cinq fois par jour, mais en moyenne, des échantillonnages sont prélevés deux fois par jour, soit le matin et le soir.

Le tableau suivant indique les résultats obtenus dans les piscines visitées:

Sainte-Foy	CI 2.0	Ph 7.8	excellent
piscine Saint-Louis-de-France	CI 1.0	Ph 7.3	excellent
piscine Saint-Yves			
Québec			
Notre-Dame-de-Recouvrance	CI 0.5	Ph 7.2	pauvre
Notre-Dame-de-la-Garde	CI 0.6	Ph 6.9	pauvre
Charlesbourg			
Sainte-Maria-Goretti	CI 5.0	Ph 8.2	pauvre
Plateau Laurentien	CI 1.5	Ph 7.5	excellent
Sillery			
Loisirs, rue Sheppard	CI 1.8	Ph 6.6	bon
Conditions idéales	CI 1.5	Ph 7.4	



Le Soleil, Jacques Deschênes

En général, les piscines de la région de Québec sont bien surveillées et bien entretenues.

Seules les colibactéries fécales serviront à déterminer la qualité des eaux de baignade

par Pierre CHAMPAGNE

Le ministère de l'Environnement régira dorénavant la qualité des eaux de baignade en basant sa nouvelle réglementation davantage sur les colibactéries fécales que sur les colibactéries ordinaires.

"Colibactérie fécale", voilà un bien grand mot pour décrire tout simplement ce que les petits enfants appellent du "caca". Parce que c'est

tout simplement "ça", des colibactéries fécales.

C'est ce que nous a déclaré, la semaine dernière, le Dr Jacques Giguère, directeur-général des recherches et de la planification aux services de protection de l'environnement du gouvernement du Québec. Il était interrogé sur la nouvelle réglementation devant fixer des normes précises pour la qualité de l'eau de baignade et des critères pour la fermeture des plages,

qui sera adoptée à l'automne par le ministère.

Sans vouloir entrer dans les détails et divulguer les secrets d'une réglementation qui n'a pas encore terminé la ronde des approbations gouvernementales, M. Giguère a toutefois révélé les deux grands principes de base qui formeront l'essence de cette nouvelle réglementation.

Jusqu'à cette année, a déclaré le Dr Giguère, nous

basions nos analyses sur une norme internationale qui était de 1,000 bactéries coliformes, ou colibactéries, par 100 ml d'eau.

Une plage est cotée "mauvaise" si au moins 20 pour 100 des échantillons d'eau prélevés renferment plus de 1,000 colibactéries par 100 ml de liquide.

Par colibactérie, on entend alors toutes les sortes de

bactéries coliformes, dont les bactéries coliformes fécales.

A partir de l'an prochain, le gouvernement se basera sur les bactéries coliformes fécales... parce que certaines bactéries coliformes ordinaires ne sont pas nécessairement dangereuses pour les baigneurs. M. Giguère apporte ici l'exemple des bactéries coliformes provenant du bois ou des copeaux de bois qui ne contiennent pas de microbes pathogènes pou-

vant provoquer des maladies.

Cette nouvelle façon de procéder, plus précise et plus raffinée pourra déterminer de façon plus juste le degré de pollution d'une plage.

Par ailleurs, toujours selon le même haut fonctionnaire, les inspecteurs du ministère opèrent déjà, dans leur façon de ramasser leur échantillonnage, selon les critères et les articles de cette nouvelle réglementation, même si celle-ci n'a pas encore été définitivement approuvée.

les inspecteurs du ministère, une seule fois l'an dernier, devront, cette année, s'attendre à les voir trois ou quatre fois durant la saison.

Le relevé bactériologique sera ainsi non seulement plus raffiné mais également plus "actualisé", plus près de la réalité quotidienne.

OUVERTURE DE BUREAU



Dr JEAN DAIGLE

Le docteur Jean Daigle est heureux d'annoncer l'ouverture de son bureau situé au: 1900 rue Maillois, Québec. Pour obtenir un rendez-vous, composez 661-3739 (ANN.)

REMY BEAULIEU & ASSOCIES

DOCTEURS EN OPTOMETRIE

376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417

(En haut Société des Alcools)

La maison de la semaine



à vendre

1047, Chemin St-Louis, Sillery

Spacieuse résidence 9 pièces, grand hall d'entrée, construction 1ère qualité. Deux foyers, garage, terrain 10,600 p.c. Convientrait très bien pour bureau professionnel.

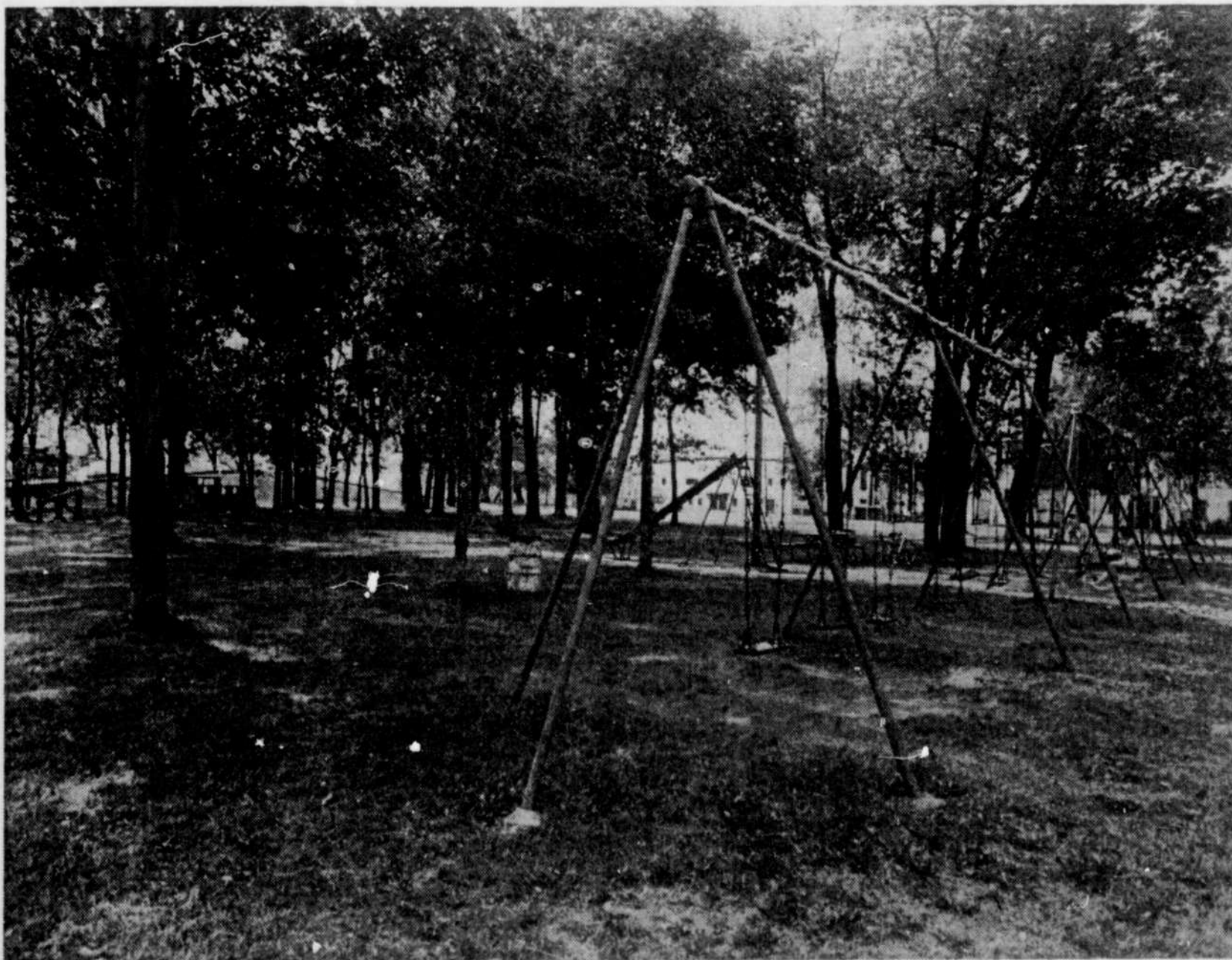
Monique Lessard - 651-3868

MORIN & ASSOCIÉS COURTIER, INC.

1121 chemin Ste-Foy

683-2103

Membre de la Chambre d'Immeuble de Québec, du système



Le Soleil, Jacques Deschênes

Parcs déserts

Les enfants et adolescents désertent-ils les parcs et terrains de jeux? Préfèrent-ils le pique-nique ou la randonnée dans les bois plutôt que le sable et la poussière? Fréquentent-ils davantage les piscines avec lachaleur de cet

été? Toujours est-il que les parcs et terrains de jeux sont de plus en plus déserts. A preuve, cette photo prise entre 14h30 et 15h00, au parc Victoria, à Québec. On dirait un parc par famille...

à vendre

VENTE CAUSE SANTE

Commerce de marchandises générales situé à 25 milles de Québec. Chiffre d'affaires \$800,000 environ. Comprend entrepôt, magasin et maison 8 pièces. Profit très intéressant. Toute offre à faire.

CENTRE STE-FOY

58 logements entièrement loués. Construction 1970. Revenu brut \$115,000. Excellent placement. Comptant \$50,000. Toute offre à discuter.

QUARTIER MONTCALEM

Près Grand Théâtre et Gouvernement, 27 logements 3/4/5 pièces. Revenu brut \$37,600. Propriété en excellente condition. Placement assuré.

ST-PASCAL

Près hôpital et centre d'achats, 8 logements 2/4/5. Revenu brut \$11,000. Comptant \$6,000. Rendement 30% sur investissement.

RODRIGUE BLOUIN 667-3226 683-2103

MORIN & ASSOCIÉS COURTIER, INC.

l'éditorial

L'ordre et les besoins

Depuis la décision controversée du juge Jules Deschênes, en septembre dernier, de refuser de condamner des grévistes de la CTCUM pour outrage au tribunal, jusqu'au dernier acquittement du docteur Henry Morgentaler, on a beaucoup parlé de l'interprétation "sociale" de la loi et de la nécessité de plus en plus grande pour notre droit de refaire sans cesse son contenu pour s'adapter aux constantes mutations de notre société.

En lisant le onzième rapport de la Commission de réforme du droit au Canada, qui aborde l'une des mesures les plus rigoureuses de notre code pénal, l'emprisonnement, on ne peut qu'apprécier l'importance de cet organisme créé il y a quelques années pour s'occuper exclusivement de l'adaptation de notre droit aux mœurs et aux besoins de l'époque.

Lorsque le gouvernement fédéral a mis sur pied cette commission permanente, il en attendait une réforme et une révision continues non pas seulement sporadiques, à la fois du droit et de l'administration de la justice dans notre pays. Cette révision et cette réforme supposent la disparition des anachronismes et des anomalies dans nos lois. Elles supposent également l'établissement de rapports entre les concepts et les institutions particulières à chacun de nos deux systèmes de droit: le droit civil au Québec

et le "Common Law" ailleurs, et l'harmonisation, dans nos textes fédéraux, de leurs différences.

Cette Commission de réforme a la tâche essentielle de faire disparaître les lois désuètes, de concevoir et de mettre au point de nouvelles approches, de nouvelles idées sur le droit. Elle le fait d'ailleurs avec une ouverture d'esprit et même une audace qui ne manquent pas de surprendre. D'ailleurs, les 11 documents de travail qu'elle a déjà publiés sont là pour l'attester.

Certains se demanderont pourquoi un tel organisme. Disons d'abord que la fonction propre de l'Etat est une fonction d'ordre législatif. Mais cette activité juridique s'articule autour de rapports des comités parlementaires, des groupes de travail, des commissions royales, des projets de lois issus du travail des ministères eux-mêmes. Mais ce qu'il fallait en plus était une institution dont l'unique fonction serait de procéder à cette réforme du droit.

Sa mise sur pied n'a jamais voulu impliquer que le ministère de la Justice d'Ottawa abdiquait sa responsabilité dans ce travail de réforme, ni qu'il en serait désormais exclu. Il ne renonçait pas à son rôle. Ainsi, certains changements ne pouvant attendre les jugements critiques de la Commission, on a créé un Bureau

d'organisation de la recherche chargé d'examiner les possibilités de projets à court et à long terme. On entendait ainsi à la fois réunir la documentation nécessaire à l'adoption de nouvelles lois et celle qui permette de juger de la valeur des textes existants.

De cette initiative, on a voulu également que sorte une réforme qui permette désormais au ministère de la Justice de se préoccuper autant de "justice" proprement dite que de simple application de la loi, en sorte qu'il puisse tenir auprès du justiciable le rôle de l'avocat auprès de son client sans se confiner au simple rôle du conseil du gouvernement.

On s'est lancé dans ce que l'on a appelé le "renouvellement de la recherche de valeurs et de rapports humains — rapports entre les hommes eux-mêmes et entre les hommes et l'Etat — qui aient un sens au regard des réalisations techniques et psychologiques de notre époque".

Quel devrait être l'aboutissement de cette recherche? Non pas un système de droit et d'ordre public qui impose à l'homme des schèmes trouvés d'avance, mais un système de droit et d'ordre public qui autorise le changement, le mouvement et le choix. L'ordre d'hier, s'il ne répond plus aux besoins de l'heure,

risque de devenir l'oppression de demain. Les dés sont jetés, il faut une loi en mouvement qui ne restera plus jamais immobile.

Car, il faut bien l'admettre, la technique doit être mise au service de la loi. Il ne saurait être question de laisser celle-ci à la merci de celle-là. Il en est, en conséquence, de même de l'évolution des comportements, des mentalités, des attitudes sociales. Et, devant ces constants changements, la loi ne doit plus se prélasser.

Ce qu'il nous faut, en somme, c'est un droit pénal plus conforme à la réalité contemporaine, un code auquel on puisse croire, souple et humain. Si c'est bien une société juste que nous voulons, nous devons commencer par des lois justes. Or, il n'est à cet égard aucun domaine plus important que celui du droit pénal. C'est là en effet que les valeurs les plus essentielles de la vie, de la liberté, de la propriété et de la dignité doivent être protégées et consacrées. C'est par là qu'on verra quel prix nous leur attachons, si nous voulons que les citoyens respectent la loi.

Et voilà où se dessine l'importance d'un organisme tel que la Commission de réforme de droit du Canada. Il fallait tout au moins l'expliquer.

Paul LACHANCE

l'opinion des lecteurs

Braconnage sur la Matapédia

Monsieur André A. Bellemare,

Je reviens d'un voyage d'une semaine à la pêche au saumon sur la rivière Matapédia, zones 3, 4 et 5.

Lors de mon retour, j'ai pris connaissance de vos articles sur le saumon et laissez-moi vous féliciter pour ces chroniques ainsi que pour votre prise d'un saumon de 18 livres à la rivière Sainte-Anne.

Depuis cinq ans, mes frères et moi, nous allons sur la rivière Matapédia mais cette année, c'est le comble, nous sommes revenus tout simplement "écœurés" de la situation qui sévit sur cette rivière au sujet du braconnage et du peu de surveillance qui s'y fait.

Je ne veux pas ici blâmer qui que ce soit, mais à la lumière des faits que nous avons vécus, nous voulons vous faire part de notre indignation envers cette situation qui, au lieu de s'améliorer au fil des années, se détériore.

Est-ce normal que nous, pêcheurs, soyons obligés d'intervenir personnellement devant des "carponneux" de Ste-Florence qui ne se gênent pas, en plein jour, pour vous lancer des trôles à l'endroit où vous pêchez?

Est-ce normal que l'une des meilleures fosses de la rivière (Salmon Hole) ne soit plus surveillée la nuit par un gardien, sous prétexte que le camp du gardien ait été brûlé par les braconniers au cours du printemps? Cette fosse est une frayère pour une centaine de saumons. Qu'advient-il au début de septembre, lorsque la pêche sera terminée?

Actuellement, les braconniers tiennent le gros bout du manche en raison de cette situation. Il serait encore temps d'y remédier en replaçant un camp avec gardien pour que la surveillance soit ce qu'elle était auparavant. (Encore chanceux que la fosse Heppel soit surveillée).

Est-ce normal que, dans cette même fosse (Salmon Hole), on tolère des braconniers de Ste-Florence comme les Barrest, Beauchemin, etc., y laisser leur chaloupe en permanence à la journée longue et à la nuit longue. Vous ne pensez pas que ceci invite au braconnage?

Est-ce normal que vendredi matin, le 11 juillet, nous ayons aperçu des saumons à moitié morts qui flottaient à la surface où entre deux eaux et que nous ayons réussi à en prendre un au passage avec nos mains? Et ce pauvre saumon que nous avons ramassé, qu'avait-il? Quelle était la cause? Ce saumon et tous les autres que nous avons vus avaient été victimes de la dynamite. C'est tout simplement répugnant.

Et dans tout ceci, où est la surveillance? Nous avons tout fait pour rejoindre les agents de conservation qui sont demeurés introuvables. Durant notre séjour sur la rivière, soit cinq jours, nous n'avons même pas vu la présence des agents de conservation, soit pour inspection de permis, etc., et nous n'étions pas seuls. En cette période, où sont-ils les douze agents de conservation (nombre ridicule en passant) pour une rivière de 50 fosses? Probablement dans la section Glenn Emma?

J'ai quand même beaucoup de respect pour les agents de conservation qui se considèrent énormément pour tout le bon boulot qu'ils accomplissent mais je souhaite que de plus en plus, nous en engagions de meilleurs pour accomplir une vraie tâche de rééducation auprès des pêcheurs, de quelque catégorie qu'ils soient.

Depuis quelques années, on dépense de fortes sommes d'argent pour trouver des moyens d'ensemencer d'autres rivières à saumons. Tout ceci est bien beau, mais que l'on s'occupe aussi des rivières actuelles pour améliorer une situation qui devient très alarmante et même très grave.

Au rythme où le braconnage se fait sur les rivières à saumons, je me pose sérieusement la question, à savoir si un jour mes enfants pourront jouir de la pêche au saumon et à leur tour, attraper la saumonite aiguë.

Je demeure quand même très confiant dans l'avenir et je souhaite que notre roi des eaux douces ait sa dernière chance, celle de vivre.

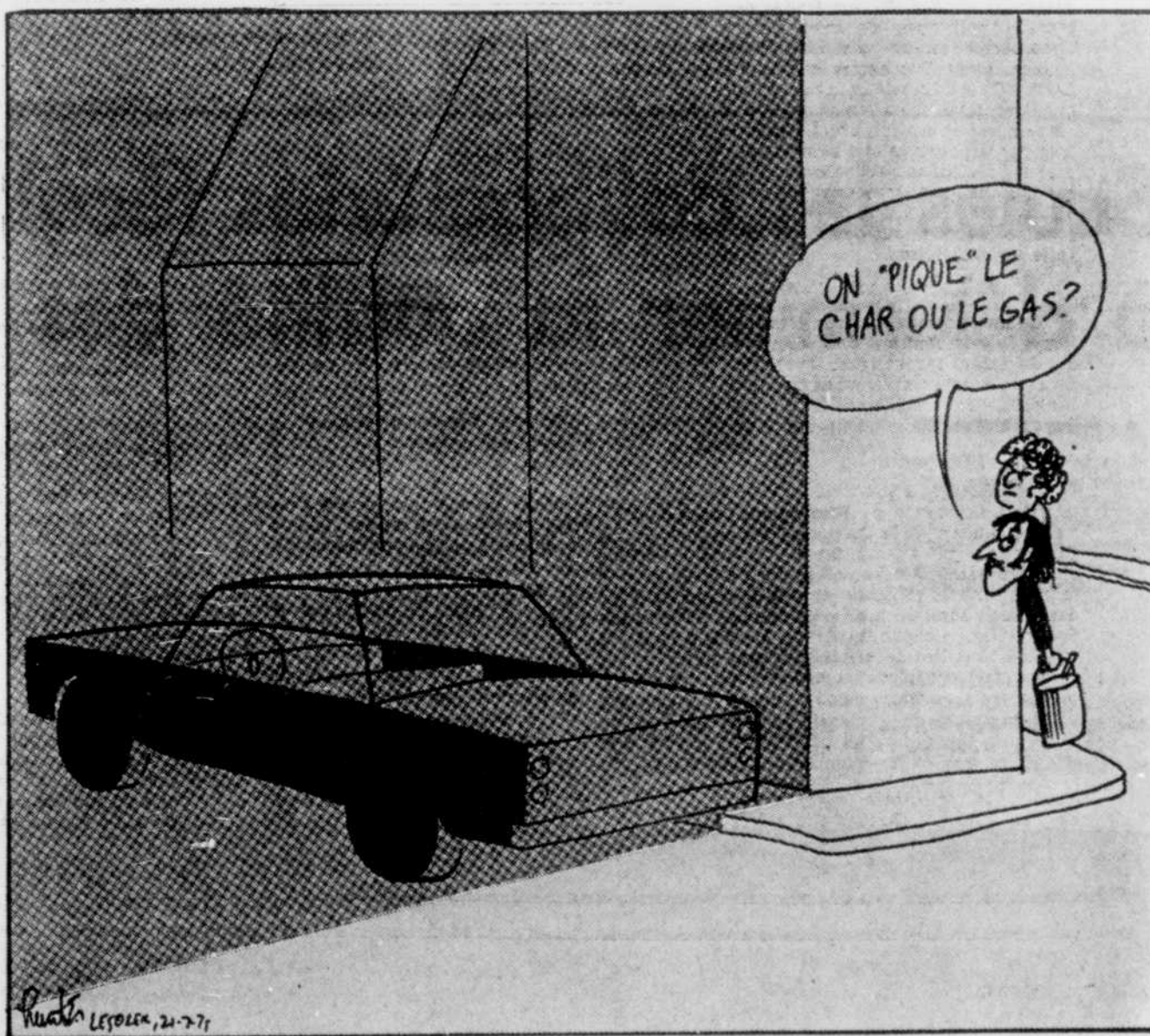
Sur une note plus optimiste, je termine en vous disant que notre voyage s'est soldé par la prise d'un saumon de 13 livres et ce, pour cinq jours de pêche, à raison de 4 personnes.

Pour ma part, je me suis classé dans la catégorie de 90% des pêcheurs au saumon qui reviennent bredouilles mais heureux quand même.

Bien à vous.

Bernadette Labbé
12, Mgr Gosselin
Lévis

Roch Langlois
33, Rivière Nord
Montmagny.



Lotbinière défavorisé

M. le Rédacteur en chef,

Selon une enquête menée par notre groupe de perspectives-jeunesse: "Etude des lieux touristiques de Lotbinière", il semblerait que la négligence, l'indifférence, l'insouciance de la population du comté et des autorités gouvernementales mènent vers la perte de nos lieux historiques.

Nous avons pu constater, lors de notre tournée, qu'à Lotbinière comme dans d'autres comtés, on possédait des sites pittoresques dignes de mention, qui pourraient devenir des endroits choyés des touristes.

Nous vous fournissons quelques exemples: le Vieux Moulin du Portage situé à Leclercville; le Domaine du

Seigneur Joly de Ste-Croix, marquant le début de l'un de nos plus grands territoires forestiers de la région.

Nous sommes conscients que si nous n'agissons pas tout de suite, l'oeuvre de ces pionniers sera reléguée au passé. Il est décevant de voir qu'en majorité les sites mentionnés plus haut, soit sous juridiction du gouvernement provincial. Est-ce que le ministère du Tourisme renierait les politiques préconisées pour le bien-être de cette industrie bien de chez-nous?

Si nous nous posons ces questions sur l'administration de ce ministère, c'est qu'après nos propres études, nous avons remarqué que des lieux, maisons, domaines...des propriétés

privées étaient par contre bien entretenues et bien conservées.

Devant ces faits, nous allons entreprendre une campagne pour sensibiliser la population du comté de Lotbinière sur ces "problèmes".

Aussi, nous suggérons fortement que des mesures soient prises par les autorités concernées pour sauvegarder nos lieux historiques.

Nous croyons que des travaux de rénovation devraient être effectués dans le plus bref délai au Vieux Moulin du Portage, situé à Leclercville. Au cours des dernières années, beaucoup d'infractions de tous genres, telles que vandalisme, violation de propriété, ont été signalées.

En ce qui concerne le Domaine du Seigneur Joly, des travaux s'imposent également. On n'a qu'à regarder l'état de cette maison, âgée de cent soixante ans, des bâtiments qui l'encerclent et du terrain jugé comme jamais encore cultivé.

Même si le ministère du Tourisme est actif dans la vieille capitale, principalement à Place Royale, il ne faudrait pas penser que les touristes existent seulement pour visiter le Vieux Québec.

En terminant, nous pensons que chacun d'entre nous peut faire quelque chose de positif pour éviter l'auto-destruction de ces lieux historiques en voie de perdition.

Les Membres du projet
par: Johanne Côté
Joly
Cité Lotbinière.

Thérèse B. Lemieux
2822 des Franches
Orsainville

Les médecins et l'Etat

M. le Rédacteur en chef,

Vous déplairait-il de savoir que j'approuve les médecins à 100% parce que leur cause est juste...Contrairement à ce que certains pensent, ce n'est pas une question de gros sous...Le problème est plus sérieux que cela.

1er — C'est l'ingérence du gouvernement dans le travail du médecin en ce sens qu'il veut leur imposer le minutage de la durée des visites des patients. C'est cela le vrai gros et premier problème...Il va sans dire que les médecins s'opposent à cela et avec raison. C'est unique comme invention pour tout diriger. Nos médecins se sont engagés par leur devoir professionnel à sauvegarder la vie et la santé des humains. Ils ne peuvent accepter, pour se soumettre à MM. les fonctionnaires, de passer un patient en vitesse parce que la loi dit: pas plus que tant de minutes pour telle maladie.

Il ne faut pas oublier que la profession de médecin est avant tout une vocation, pour soulager les souffrances humaines. La rémunération

est une justice due pour le service rendu. Il serait malheureux que par un contrôle inconsideré et exagéré de nos dirigeants, on dévalorise cette profession si noble et que nos médecins deviennent non pas des spécialistes pour soulager la souffrance, comme c'est leur rôle et but premier, mais plutôt des fonctionnaires auxquels la bureaucratie dicte le temps et le mode de pratiquer leur médecine.

2e — Le ministère trouve que ses omnipraticiens sont très bien payés. Il nous parle de leurs revenus de milliers de dollars par an. Il a sans doute oublié, en dressant ce bilan que, les médecins doivent payer leurs frais, pour se déplacer, pour les visites aux malades, au bureau, et pour les réunions de leur profession. Les contribuables ne leur paient pas comme à nos gouvernements leurs frais de déplacement.

Ils ont de plus à assumer les frais de la location de deux bureaux, un pour lui, un deuxième pour la secrétaire, puis une salle d'attente pour les gens... Ils ont également des impôts à payer et des obligations de famille comme tout le monde. Alors les milliers gagnés ne sont pas des revenus nets.

Il faut être juste dans nos déclarations publiques. Je ne dis pas que tous nos médecins sont sans reproche. Sauf exception, la plupart d'entre eux s'acquittent très bien de leur devoir, et ils sont consciencieux.

Si nos ministres et députés voyaient travailler nos médecins, ils réaliseraient peut-être que le travail des ministres et députés exige moins de concentration, que celui du médecin qui a la responsabilité des vies humaines. C'est une lourde responsabilité... Nous n'avons qu'à lire le journal des débats de la session pour savoir laquelle de ces deux professions exige le plus d'attention soutenue, et de sérieux.

LE SOLEIL

est publié par Le Soleil Limitée

Président du conseil
d'administration et éditeur:
M. Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général:
M. Paul-A. Audet

Rédacteur en chef et
directeur de la rédaction:
M. Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
M. Claude Masson

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs et doivent être courtes. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

la page cinq

les élus du peuple (3)

Denys Sylvain, l'homme de la deuxième Beauce

une entrevue de François Demers

"Si je surveillais pas mon comté, ils le videraient en trois mois. Ils, ce sont les organisateurs libéraux et les conseils municipaux de Beauce-Sud. S'ils n'ont pas réussi à faire élire leur homme, ils demeurent quand même très puissants."

Car la création en 1973 de la circonscription de Beauce-Nord a donné sa chance à des municipalités comme Beauceville, Sainte-Marie et Saint-Joseph, contre Saint-Georges qui drainait jusque-là tous les bénéfices qui peuvent être tirés du jeu de coulisses politique.

Denys Sylvain, premier député de cette deuxième Beauce (Beauce-Nord en langage électoral), s'est fait connaître comme l'homme de la commission industrielle de Sainte-Marie. En 1969 et en 1970, il a trempé dans l'organisation libérale fédérale et il a pu évaluer l'emprise de Saint-Georges.

En 1972, Robert Bourassa lui a taillé une circonscription groupant des zones situées aux extrémités des réseaux politiques de trois autres circonscriptions: 20 municipalités de Beauce, 10 de Dorchester et huit de Lévis. "C'est un comté uniforme, explique l'avocat de 30 ans, en ce sens qu'il est composé de municipalités défavorisées par la politique et d'ailleurs sans grandes traditions partisanes, les sièges sociaux ayant toujours été situés ailleurs, trop loin." C'est cependant la zone beauceronne qui domine la nouvelle circonscription.

Un an et demi après son élection, Denys Sylvain continue donc de craindre davantage les intrigues de couloir de la ville de Saint-Georges que, par exemple, les créditistes de Fabien Roy, pourtant député de Beauce-Sud.

Saint-Georges a voulu lui arracher le palais de justice de Saint-Joseph: c'est le ministre de la Justice, Jérôme Choquette, qui a mis fin à cette offensive. Saint-Georges veut repatrier tous les services médicaux spécialisés dans son hôpital, aux dépens de Beauceville, la capitale de la Beauce située à 10 milles de distance: Denys Sylvain fait des pieds et des mains pour obtenir au moins qu'on coupe la poire en deux.

"C'est en train de devenir, explique-t-il, la principale querelle de clocher. Pourtant, Beauceville est la

deuxième plus grosse ville de mon comté. Elle a perdu énormément dans les dernières années à cause de l'influence de Saint-Georges. Par exemple, depuis 1964 elle tenait ouvert un dossier pour la construction d'une polyvalente capable d'accueillir les 1.100 étudiants de son territoire. Finalement, elle n'a décroché qu'un 500

discuter une question de services publics."

Son secrétaire de circonscription a en conséquence reçu mission de tenir un compte rendu détaillé de toutes les démarches, minute par minute, de son patron... en prévision d'une éventuelle campagne électorale.

Toute sa conception de la vie politique se trouve d'ailleurs axée sur cette priorité. "Je ne crois pas, lance-t-il, que la direction d'une entreprise publique puisse être assurée par une multitude de personnes. Il faut qu'il y ait des personnes qui soient fortes et auxquelles tu puisses te fier."

Denys Sylvain se fie aux ministres libéraux. De même, il se fie à ses collègues qui ont été nommés pour siéger à une commission parlementaire qui n'est pas dans ses cordes à lui. En échange, il s'attend à ce que les autres députés du gouvernement se reposent sur son assiduité aux commissions de la Justice, des Engagements financiers et de la fonction publique.

De façon générale, il estime que les députés devraient être séparés en deux groupes: les législateurs, ceux qui épluchent les projets de loi et qui ne font que ça; les administrateurs, ceux qui s'occupent des demandes des municipalités et des autres corps publics.

Pour sa part, il a carrément opté pour la fonction d'administrateur, se fiant à ses collègues pour celle de législateur et à son secrétaire de circonscription pour répondre aux requêtes individuelles.

L'autoroute de la Beauce

C'est ainsi qu'il n'éprouve aucun besoin particulier de s'exprimer sur les grands débats politiques: l'éducation, les affaires sociales, le syndicalisme, l'expansion économique, etc. Même s'il s'ennuie parfois des longs plaidoyers que lui permettait la profession d'avocat.

D'ailleurs, il reconnaît que le grand nombre des députés libéraux de l'arrière-banc lui laisserait peu de place pour des discussions libres. En conséquence, s'il a quelque chose à dire au gouvernement, il le fait par le biais du caucus (assemblée des dépu-



tés d'un parti). Même si là encore, dit-il "pour être écouté, il faut trouver un très bon tremplin".

Dans un cas au moins, il fallait que son tremplin soit efficace: dans le dossier de l'autoroute de la Beauce.

"Je ne pouvais appuyer le projet de lien direct Lévis-Québec de mon collègue de Lévis. J'aurais favorisé le drainage de l'expansion commerciale à l'est, là où je n'ai pas de clientèle électorale. Au contraire, j'ai travaillé pour des intérêts locaux, ceux de la Beauce".

"L'autoroute n'apportera rien, précise-t-il, sur le plan commercial. Il

ne faut pas se leurrer; il suffit de regarder ce qui s'est passé pour les municipalités le long de la 20. Mais l'expansion résidentielle et surtout industrielle va être stimulée. Jusque-là, nous n'étions pas équipés pour faire face à la concurrence de villes comme Bernières ou Saint-Romuald".

"Aujourd'hui, conclut-il, que les dossiers primordiaux pour mon comté sont assurés, notamment le prolongement

immédiat de l'autoroute jusqu'à Sainte-Marie et non seulement jusqu'à Scott, je peux me prononcer pour le lien direct et même pour l'aménagement d'une sortie de l'autoroute de la Beauce en direction de Lévis".

pierre mathieu

rétro-vision

La souveraineté culturelle en régime fédéraliste

Mai 1971

Une entente intervient entre Ottawa et le Québec permettant à la province d'avoir des conseillers dans les bureaux d'immigration canadiens informant les nouveaux venus de la réalité sociale et culturelle du Québec. L'entente ne limite pas la juridiction d'Ottawa, le gouvernement fédéral continuant de régler entièrement l'entrée des immigrants.

Octobre 1971

Une entente est établie entre le gouvernement fédéral et la province de Québec, reconnaissant le rôle du Québec au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones. Cette entente ne donne pas le droit de vote au Québec lors des délibérations de l'Agence. Il est cependant prévu que si le sujet abordé est entièrement sous la juridiction du Québec, la délégation canadienne s'abstiendra de voter si elle n'a pas l'accord de la province.

Décembre 1972

Trois projets de loi, destinés à augmenter la

mainmise du gouvernement québécois sur les communications dans la province sont présentés à l'Assemblée nationale. Un de ces projets de loi (numéro 35) place sous l'autorité de la Régie des services publics toutes les formes de communications étant de juridiction provinciale. Ces projets de loi font l'objet d'une controverse entre Québec et le gouvernement fédéral, qui refuse de transférer à la province aucun de ses pouvoirs en matière de communication.

Mai 1973

A la suite de l'adoption de la loi 35, le Québec émet des permis autorisant des compagnies de télédiffusion à poursuivre leurs activités. Les permis du Québec sont émis parallèlement à ceux d'Ottawa. Jusque-là, le gouvernement fédéral avait été le seul à donner des permis dans ce domaine. Le ministre Gérard Pelletier déclare que la province dépasse ses droits constitutionnels.

Mai 1974

Le gouvernement du Québec présente son projet de loi faisant du français la langue officielle de la province. Le premier ministre Trudeau déclare peu après que si le projet de loi 22 est adopté dans une

forme inacceptable pour Ottawa, le gouvernement fédéral utilisera les pouvoirs nécessaires pour le rejeter.

Septembre 1974

La Régie des services publics partage entre deux télédiffuseurs un territoire du Bas-Saint-Laurent, qui avait été accordé exclusivement à un seul parti: Conseil de la radio-télévision canadienne, un organisme fédéral.

Juin 1975

Le ministère des Communications du Québec fournit une antenne temporaire aux Entreprises de câblodistribution de l'Est Inc., à qui il a octroyé un permis, pour remplacer l'antenne permanente sur laquelle les scellés ont été posés par les autorités fédérales.

Le gouvernement fédéral fait une demande d'ordonnance de saisie sur l'antenne du ministère des Communications du Québec. A cause d'une subtilité, cette demande est rejetée par le juge Mark Dubé, de la cour provinciale. Les ministres L'Allier et Pelletier sont d'accord pour dire que le fond de la question, de nature politique, n'est pas encore réglé.

LE SOLEIL

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE: DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.00 PAR SEMAINE
PRIX A L'UNITÉ: DU LUNDI AU VENDREDI 0.20, LE SAMEDI 0.30
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE:
3 MOIS 6 MOIS 1 AN
Par porteur, lundi au samedi \$12.50 \$25.00 \$50.00
Par la poste, lundi au samedi (Est Prov. de Québec) \$12.50 \$25.00 \$50.00
Autres comtés du Québec et ailleurs au Canada \$15.00 \$30.00 \$60.00
Pays étrangers \$20.00 \$40.00 \$80.00

SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
647-3334

RENSEIGNEMENTS

647-3233

REDACTION
647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITE

ANNONCES CLASSEES 647-3311
CARRIERES ET PROFESSIONS 647-3266
PUBLICITE - DETAILLANTS 647-3435
PUBLICITE GENERALE 647-3536

AUTRES SERVICES

ACHATS 647-3241
CREDITS ET RECOUVREMENTS 647-3236
PERSONNEL 647-3219
PROMOTION 647-3342

Trois minutes de plus et ils volaient \$10 millions

MONTREAL (PC) — Six hommes dont l'identité n'a pu être relevée ont tenté d'établir un nouveau record mondial en matière de vols, hier, lorsqu'ils ont tenté de voler de \$10 à \$20 millions dans un entrepôt de la Wells Fargo, à Longueuil.

Un porte-parole de la police a indiqué que les individus en question ont réussi à prendre la fuite à bord d'un camion, les mains vides, quelques secondes avant l'arrivée de la police de Longueuil. Il a ajouté qu'ils avaient été alertés par un complice qui écoutait les messages radio diffusés sur les fréquences de police.

Selon les policiers, les individus sont restés "au moins quelques heures" à l'intérieur de l'entrepôt, tôt dans la journée d'hier, avant de déclencher un système d'alarme ins-

tallé dans une chambre forte de l'entreprise.

Les bandits ont laissé pour quelque \$10.000 d'outils divers sur les lieux: foreuses pneumatiques, pincettes à découper, nitroglycérine, dynamite, masques à gaz, appareils de radio, munitions. Ils avaient également un camion et communiquaient avec leur complice chargé de la vigie au moyen de walkie-talkies.

"Ils ont eu tout juste le temps de s'enfuir, a déclaré un policier de Longueuil. C'était presque parfait, mais ils n'ont pu neutraliser le système d'alarme de la Wells Fargo, l'un des meilleurs au monde".

Un responsable de l'entreprise a précisé que les bandits étaient néanmoins parvenus à contourner un premier système d'alarme par des moyens

électroniques, à partir d'un poteau de téléphone. "Mais en perçant le haut de la chambre forte, le deuxième système, silencieux celui-là, a été déclenché".

"Ils n'étaient qu'à trois minutes de dix ou douze millions", a-t-il ajouté.

Selon le Guinness Book of Records, le vol le plus important a été commis le 7 juin 1945 alors que plus de \$9.2 millions de dollars américains et de lingots d'or furent enlevés de la Reichsbank, en Bavière, juste après la défaite de l'Allemagne hitlérienne.

La police de Longueuil estime ne pas avoir loin à chercher pour retrouver les auteurs de ce coup de main avorté, car "il n'y a pas beaucoup de professionnels au Québec qui puissent faire du si bon travail", selon un policier.

16 des 42 pages de...

(Suite de la première page)

à Donnacona, de Saint-Jean, de l'île d'Orléans, de Turgeon à Beaufort, et la plage Belle-Vue, à Sainte-Croix de Lotbinière.

Cette classification ne comprend toutefois pas les plages reconnues polluées depuis des années comme celles des Foulons, maintenant connue sous le nom de plage Champlain; la plage Garneau sur la rive sud, près du pont de Québec, à l'embouchure de la rivière Chaudière; la plage Jacques-Cartier, à Cap-Rouge et à Sainte-Foy, et quelques autres tout aussi renommées.

Six autres plages sont de mauvaise qualité, et il ne serait peut-être pas

mauvais que les baigneurs les évitent. Ce sont la plage du Camping Talbot, sur la rivière aux Hurons, à Stoneham; la plage Matte, du lac Saint-Augustin; la plage Saint-Michel sur les bords du Saint-Laurent, à Saint-Michel de Bellechasse; la plage des cabanes Mont-Vermon, à Grondines, dans la circonscription de Portneuf et, enfin, celle de la base de plein air de Pont-Rouge, où un lac artificiel n'est pas à conseiller. Par contre, la base de plein air de Sainte-Foy peut se targuer de posséder des lacs artificiels et une plage où l'eau est d'excellente qualité.

Les grandes lignes

Il ressort de cette première analyse des plages de la région que les plages du Saint-Laurent sont à éviter. Les Foulons, Garneau Jacques-Cartier, Donnacona, Deschambault, Les Ecu-reuils, Beaufort, Sainte-Croix, etc. sont toutes polluées. D'autres sont de mauvaise qualité.

Il faut préférer lacs et rivières. Mais ce n'est pas parce qu'une plage d'un lac est polluée que toutes les plages du même lac le sont.

Ainsi, au lac Beauport, si la plage du Château du lac est polluée, celle de l'Auberge Normande est reconnue comme étant de bonne qualité et celle du Manoir Saint-Castin comme excellente.

L'illustration qui accompagne cet article vous renseignera davantage sur le degré de pollution des plages de la région.

L'inspection

Tout le monde peut faire inspecter la plage qu'il fréquente par le ministère de l'Environnement, s'il a quelque doute sur son degré de pollution. C'est gratuit et, selon le Dr Giguère, plutôt expéditif, puisque les échantillons prélevés dans un lac ou dans un

cours d'eau ne peuvent pas être conservés plus d'une journée avant l'analyse.

Lorsqu'une plage est déclarée "condamnée", la municipalité où est située cette plage en est avisée par le gouvernement provincial, de même que le propriétaire de ladite plage. Si cette plage n'est pas fermée au public, si l'on n'y inscrit pas, au vu et au su de tous que cette plage est polluée, la municipalité où est située cette plage peut être condamnée à payer \$10.000 d'amende par jour et le propriétaire de la plage, \$500 d'amende par jour.

CFOM ferme...

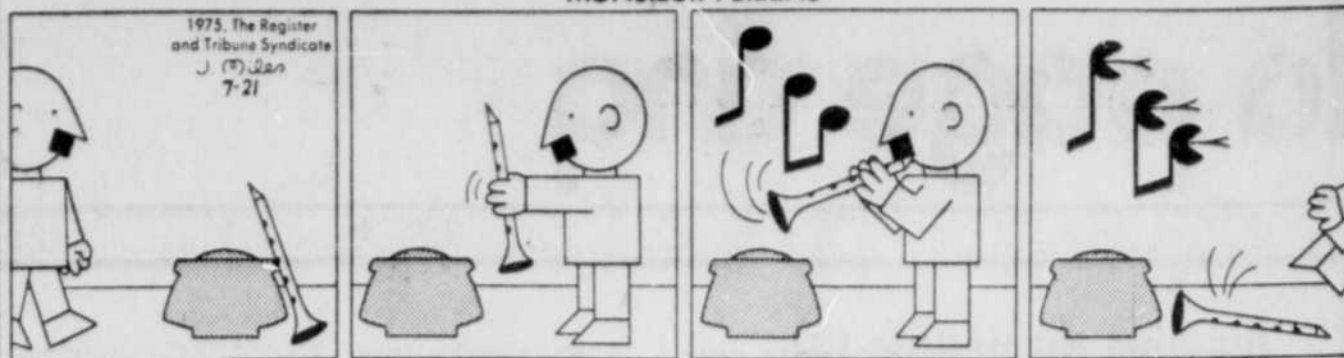
(Suite de la première page)

être informés au cours de l'après-midi, de ce qui leur arrive.

Selon M. Shannon, c'est la réglementation trop stricte du CRTC qui est la cause de tout. D'autre part, la vie ne saurait, de toutes façons, être facile pour un poste anglais situé dans une ville dont la population est presque totalement francophone.

Forcé de n'utiliser que l'anglais, le poste risque donc de perdre une partie de son public et, en même temps, de ses revenus. Plutôt que de se soumettre à la nouvelle réglementation du CRTC, on a donc jugé qu'il valait mieux mettre la clé sur la porte.

MONSIEUR PERKINS



PEANUTS



Dr BEAUDOC



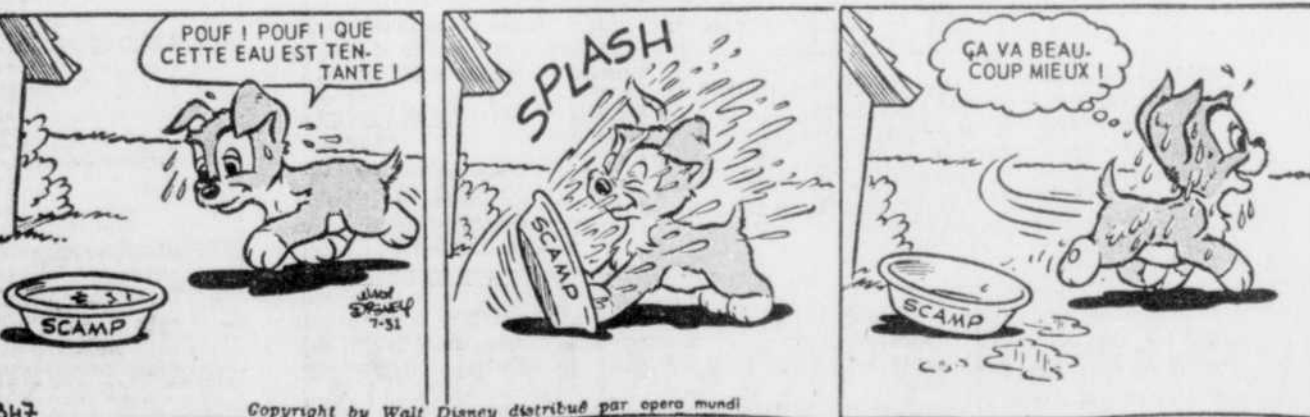
MUTT et JEFF



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



HAGAR L'HORRIBLE



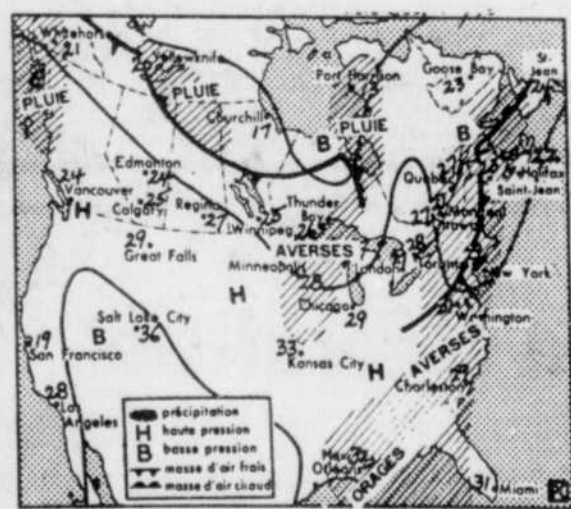
MARC DES BOIS



LES PIERRAFEU



la météo



Le soleil devrait prendre quelques moments ou heures de congé aujourd'hui afin de faire place à des averses ou des orages. Les chiffres sur la carte indiquent les maxima tandis que les autres renseignements sont valables jusqu'au milieu du jour.

températures

TORONTO (PC) — Températures minimales et maximales enregistrées hier dans les principaux centres nord-américains:

	Min.	Max.
Vancouver	14	22
Victoria	10	21
Edmonton	10	21
Regina	11	31
Winnipeg	11	25
Churchill	8	20
Toronto	18	26
Kingston	22	26
Ottawa	20	30
Montréal	23	29
Québec	21	30
Fredericton	19	33
Saint-Jean, N.-B.	14	17
Moncton	18	32
Halifax	14	20
Charlottetown	18	27
Saint-Jean, T.-N.	19	29
New York	24	29
Washington	23	32
Miami	26	31
Los Angeles	17	27

soleil

Lever 4.12 Coucher 19.30 Durée 15.18

marée

MARDI
Basse 0h35 Basse 13h30
Haute 5h40 Haute 18h10

prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain.

Abitibi, Chibougamau: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum voisin de 21. Aperçu pour demain: passages nuageux.

Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie, Laurentides, Saguenay-Lac-Saint-Jean: ciel variable avec quelques averses. Maximum 24 à 26. Aperçu pour demain: ensoleillé avec quelques passages nuageux.

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est, Québec, Trois-Rivières: ciel variable avec risque d'orages. Maximum 25 à 27. Aperçu pour demain: ensoleillé avec quelques passages nuageux.

Gaspésie, Rimouski, Baie-Comeau, Sept-Îles: plutôt nuageux avec possibilité de quelques averses. Maximum 22 au nord et 25 au sud. Aperçu pour demain: beau.

la page d'histoire

par la Presse Canadienne

Le lundi, 21 juillet 1975

Le pape Clément XIII décrétait l'abolition de la Société de Jésus, il y a 202 ans aujourd'hui — en 1773 — après des années de pressions exercées par les dirigeants politiques de la France, l'Espagne et le Portugal. Les historiens sont maintenant d'accord que cette campagne avait réuni les radicaux et les conservateurs, qui comptaient qu'en supprimant les Jésuites on apaiserait un vent de réforme. La Russie refusa de répudier l'Ordre et le pape suivant, Pie VI, le rétablit en 1783. Reconnu partout officiellement en 1814 comme corps d'enseignement et de missions, l'Ordre est souvent considéré comme troupe de choc dans l'Eglise catholique.

1831 — Le roi Léopold Ier monte sur le trône de Belgique.

1928 — Décès de l'actrice Ellen Terry.

1936 — Première ascension du mont Waddington, en Colombie-Britannique, par F. H. Wiessner et W. P. House. Le pic atteint 13,260 pieds d'altitude.

1944 — Les troupes américaines occupent Guam.

200 enfants risquent leur vie chaque jour près du boul. Champlain

par Raymond BRANCON

Les quelque 200 enfants des paroisses Notre-Dame-des-Victoires et Notre-Dame-de-la-Garde, de Québec, qui fréquentent le terrain de jeux commun du boulevard Champlain, sont en grand danger d'être heurtés par des automobiles et camions roulant vite sur cette importante artère à quatre voies qui dessert la gare maritime et les installations pétrolières (réservoirs) de Sillery.

Danger d'autant plus grand pour les enfants insoucients, tout à la joie des plaisirs nautiques et autres du bel été, que les conducteurs des véhicules ne tiennent pas compte pour la plupart des panneaux routiers recommandant une vitesse de 30 milles à l'heure. Les automobilistes, sur ce parcours, roulent le plus souvent à 50 milles à l'heure et plus.

Pourquoi se gênaient-ils d'ailleurs? Les citoyens de ces deux paroisses ne se sont-ils pas élevés contre toute surveillance de la circulation par la police, au moyen du radar, qui traque sans recours les "mordus" de la vitesse?

Assez curieusement, c'est à la veille des dernières élections provinciales, en octobre 1973, que le gouvernement supprimait le radar sur les grandes artères des villes. Souci discutable de ne pas mécontenter le corps électoral, toujours si versatile.

Le 5 août 1974, le jeune Mario Brousseau, âgé de huit ans, fils de M. Jean-Paul Brousseau, demeurant à 565, rue Champlain, était tué par une auto roulant à grande vitesse sur le boulevard Champlain. Il venait de sortir du terrain de jeux et attendait patiemment pour traverser cette voie très fréquentée; il fut fauché sur le bas-côté du terrain de jeux. A l'époque, aucune limitation de vitesse n'était signalée.

A la suite de ce drame, la ville de Québec a installé des feux de circulation aux approches du terrain de jeux. Par contre, à l'autre extrémité, une porte d'entrée et de sortie est à la disposition des enfants. Celle-ci n'est d'aucune protection pour eux, car il n'y a aucun feu de circulation à proximité et la limite de vitesse de 30 milles n'est pas respectée par les automobilistes et camionneurs.

Le père de la petite victime d'août 1974, M. Jean-Paul Brousseau, qui, il y a un an, s'est fait démolir son auto stationnée dans la cour de sa maison, et, dimanche dernier, une autre auto folle a fait une embardée sur son terrain privé après avoir enfoncé la clôture, informait, en avril dernier, M. Gilles Lamontagne, maire de Québec, du danger qui guette en permanence les enfants de ce quartier, sans cesse traversant le dangereux boulevard Champlain.

Peu après, le maire de Québec répondait à M. Brousseau, admettant "...qu'une telle situation avait été prévue quand le gouvernement du Québec a passé outre à nos recommandations et fléchi devant les pressions de nombreux citoyens relativement à l'application du radar pour la surveillance de la vitesse sur les grandes artères. Avant cette modification de la loi, les habitants du secteur se plaignaient de subir une surveillance serrée de la police, par le radar. Il appert aujourd'hui que cette surveillance était nécessaire."

Le maire Lamontagne

poursuit: "Malheureusement, on nous a privés des moyens d'intervenir efficacement, car l'interception maintenant exigée par la loi est, à toutes fins utiles, impossible à réaliser dans la majorité des cas. C'est pourquoi nous déplorons aujourd'hui une recrudescence dangereuse de l'excès de vitesse sur les rues et artères de la ville, sans que nous puissions intervenir efficacement pour la modérer."

Une pétition de citoyens circule actuellement dans les deux paroisses concernées, demandant, d'une part, que la vitesse soit limitée à 20 milles à l'heure sur le boulevard Champlain et que soit condamnée la dangereuse porte d'entrée et de sortie du terrain de jeux; d'autre part, que soit construit un tunnel ou une passerelle pour piétons à cet endroit.

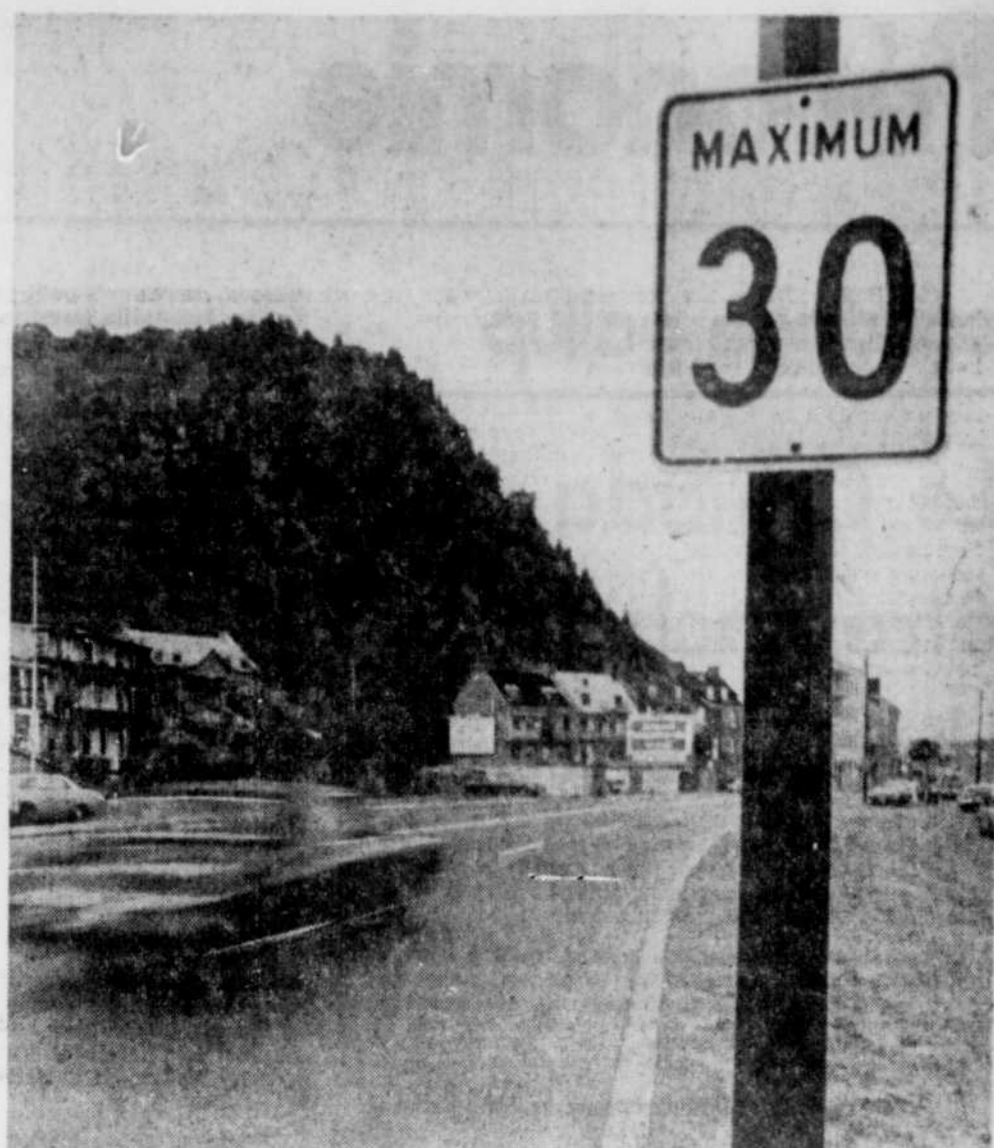
Cependant, le maire de Québec a rejeté cette dernière suggestion, en raison, dit-il, des coûts excessifs.

Depuis l'accident mortel survenu au petit Mario Brousseau, la Ville de Québec a pris certaines mesures de protection devant le ter-

rain de jeux, notamment par la surveillance exercée par des brigadiers scolaires.

Le citoyen Brousseau a également saisi M. Irénée Bonnier, député libéral de Taschereau à l'Assemblée nationale, de l'ensemble du problème. Celui-ci lui répondait, en mai dernier: "...Quant à la passerelle elle-même, étant donné qu'il s'agit d'une voie rapide, peut-être y aurait-il lieu d'intéresser le ministère des Transports à ce projet. Je m'intéresse à vos préoccupations, mais je dois les transmettre à M. Raymond Garneau, ministre des Finances, qui est le député de ce coin-là; il s'agit d'une partie de comté qui est un peu en dehors des limites extrêmes du mien."

Le ministre Garneau "rayonne" électoralement sur la paroisse Notre-Dame-de-la-Garde (circonscription de Jean-Talon). "Il fait le mort, dit M. Brousseau, n'ayant pas jugé bon de répondre à ma lettre du 14 mai 1975. La sécurité des enfants fréquentant le terrain de jeux ne semble pas, à l'évidence, l'intéresser."



"Boulevard de la mort": c'est à cet endroit que le petit Mario Brousseau, 8 ans, a été tué le 5 août 1974 par une auto. L'excès de vitesse sur ce boulevard est chose courante. Le panneau "Maximum 30" n'a été posé qu'après le drame.

Le quai de Baie-Sainte-Catherine rouvert au trafic lourd

par J.-Thérèse LEGENDRE

TADOUSSAC — Le trafic lourd peut enfin emprunter

la traverse Baie-Sainte-Catherine — Tadoussac après plus de neuf mois d'interruption.

L'automne dernier, le ministère des Transports fédéral, ayant constaté l'état dangereux du quai de Ta-

doussac, en avait interdit l'accès. Les traversiers ont dû alors utiliser l'ancien quai, où il était impossible d'accepter le trafic lourd. Le gouvernement fédéral a demandé des offres pour ces réparations qui ne débuteront finalement qu'à l'hiver. Le quai fut livré à la fin de juin, et, pendant tout ce temps, le trafic lourd était

détourné par Chicoutimi, ce qui augmentait considérablement les coûts de transport, puisque le trajet s'allongeait ainsi de 160 milles. De plus, l'économie de Charlevoix fut durement touchée par cette situation, en particulier dans le secteur des hôtels et des restaurants.

Au moment où le quai de Tadoussac a enfin pu recevoir les traversiers et le trafic lourd, c'est le quai de Baie-Sainte-Catherine qui a dû subir des réparations durant une quinzaine de jours, ce qui a de nouveau nécessité le détournement du trafic lourd, puisque c'est l'ancien quai de Baie-

Sainte-Catherine qui recevait les traversiers.

Enfin, samedi, la situation est redevenue normale, et, depuis lors, les trois traversiers, le Charlevoix, le Saguenay et le Pierre de Saurel, peuvent de nouveau utiliser les quais habituels et le trafic lourd, circuler dans Charlevoix.

M. Raymond Mailloux, ministre des Transports du Québec, a déclaré au représentant du SOLEIL que des sondages sont effectués à deux endroits à Baie-Sainte-Catherine pour la construction d'un quai provincial. Il semble que ce serait un peu en amont du quai actuel que se situerait la future construction.

Le Manoir Richelieu ferme ses portes

Le Manoir Richelieu est fermé depuis 10h ce matin à la suite de l'échec des négociations entre des représentants des Hôtels du Canadien Pacifique qui administrent cet hôtel et l'Institution Investors Trust, détenteur d'une hypothèque sur cette propriété.

L'absence d'entente a amené la direction du Manoir Richelieu à inviter les clients à quitter l'hôtel avant dimanche soir. Le personnel a évacué les lieux ce matin avant 10h alors qu'entraient en vigueur la saisie de l'hypothèque, donc de l'hôtel, par une entreprise américaine, l'IIT.

Au moment de mettre sous presse, il a été impossible d'obtenir la version officielle des parties en cause sur cette affaire qui plonge l'industrie touristique de Charlevoix dans une situation déplorable.

Le Manoir Richelieu appartenait à John B. Dempsey, un Américain qui est l'éditeur d'une publication sur les affaires canadiennes, pu-

blication qui est distribuée aux États-Unis. M. Dempsey n'assistait pas à la réunion du week-end entre les représentants des Hôtels du Canadien Pacifique et ceux de l'IIT.

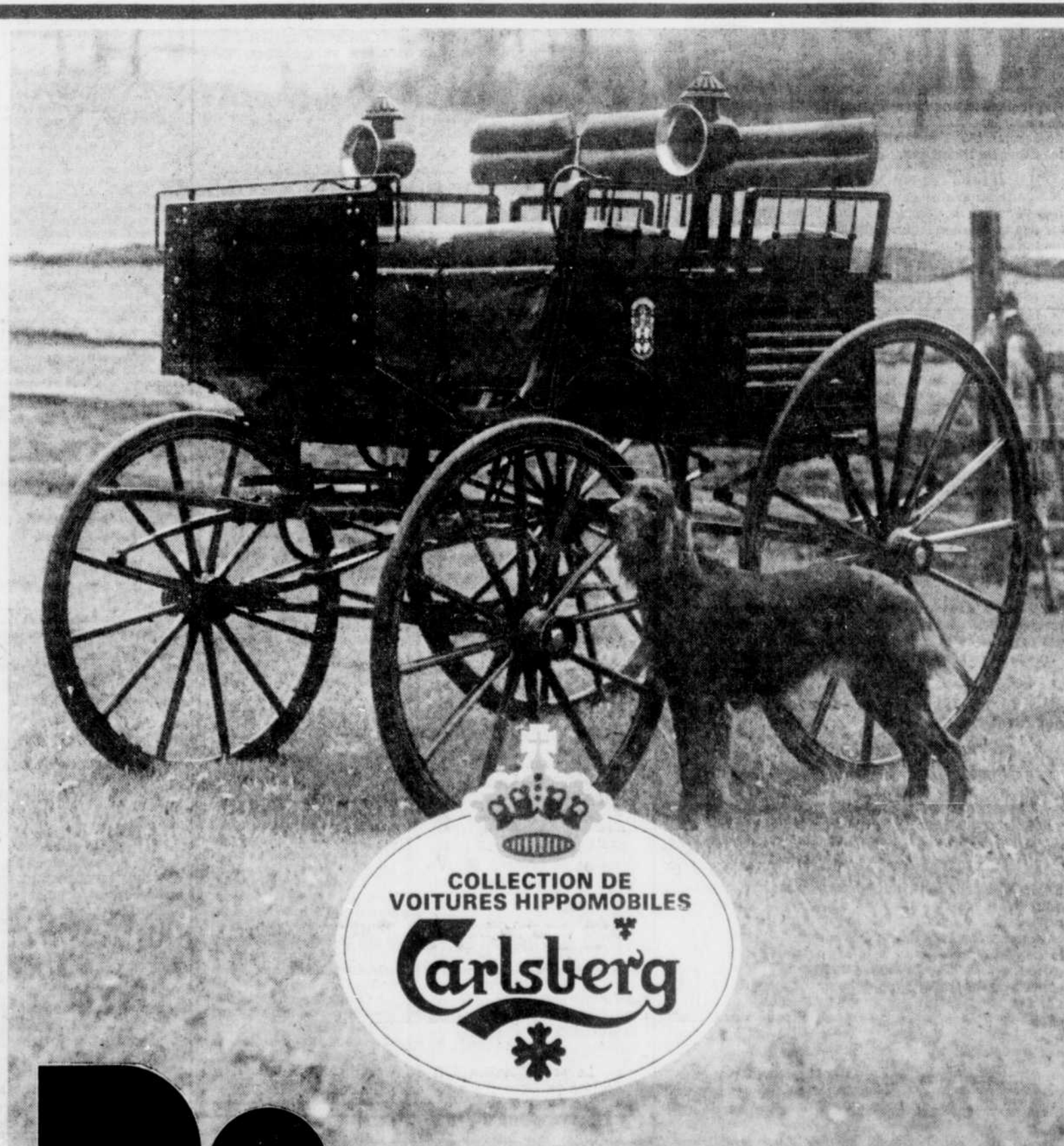
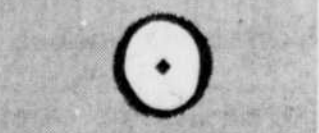
Les Hôtels du PC exploitent le manoir depuis le début de la saison.

Le Manoir est situé à la baie de Murray, sur la rive nord du Saint-Laurent, à quelque 75 milles au nord-est de Québec. Le décor y est extraordinairement pittoresque.

LE SAMEDI
Succursales à votre service
Pour la saison estivale (Jusqu'au 15 août)
PLACE FLEUR DE LYS (Québec)
SEARS LAURIER (Ste-Foy)
ROBERT LAFORCE
opticien d'ordonnances

PARTICIPEZ A LA LOTERIE
EN ROULANT MA BOULE
DES BONBONS MARS
1^{er} PRIX: UNE PONTIAC ASTRE HATCHBACK 1975
2^e PRIX: 10 \$600 POUR ACHETER DE L'ESSENCE
3^e PRIX: 20 MINI BIKES KAWASAKI
4^e PRIX: 100 BICYCLETTES DE COURSE 10 VITESSES "TOUR DE AUSTRIA"
Demandez votre bulletin de participation partout où vous achetez les produits MARS.
Les produits participants sont:
Barre MARS • Les bonbons au chocolat "M & M's"
Barre 3 MUSKETEERS • Les barres de chocolat aux arachides SNICKERS
Le croquant aux arachides COMBO MUNCH • MALTESERS

La place d'affaires de monsieur Tout-Le-Monde



ATTENTION - ATTENTION
1 SEUL MAGASIN A QUEBEC établi depuis 1956
PROFITEZ EN DES MAINTENANT
ESTIMES GRATUITS JOUR ET SOIR
529-5376 529-5377
PORTES REVETEMENTS
TREMBLAY ALUMINIUM
265, rue Dorchester - 529-5376 (Depuis près de 20 ans à votre service)
CHASSIS AUVENTS



Amateurs de vieilles voitures
La promotion Carlsberg vous présente une
magnifique collection d'hippomobiles
... une exposition évocatrice des années rétro de l'auto ...
en montre à Place Fleur de Lys jusqu'au 26 juillet

l'économie

sondage gallup

Le Canada doit être racheté des Américains

Sept Canadiens sur 10 (71 pour 100) sont d'avis qu'il y a assez d'investissements américains au Canada, comparativement à 16 pour 100 qui estiment qu'il pourrait y en avoir davantage et 13 pour 100 qui sont indécis.

Le pourcentage de gens qui estiment qu'il y a assez d'investissements américains au Canada a augmenté constamment depuis que cette question a été posée pour la première fois en 1964.

La question était:

"Maintenant, au sujet des investissements américains au

Canada, croyez-vous qu'il y en a assez ou aimeriez-vous que les Américains investissent davantage chez nous?"

	Assez	Plus	Indécis
1964	46%	33%	21%
1967	60	24	6
1970	62	25	13
1972	67	22	
Aujourd'hui	71	16	13

Une deuxième question sur le sujet a démontré que, même si cela impliquait une diminution considérable de notre niveau de vie, la plupart des Canadiens, 58 pour 100 plus précisément, estiment que nous devrions reprendre la mainmise sur des compagnies américaines qui font affaire au Canada. Seulement 26 pour 100 désapprouveraient un tel geste, tandis que 2 pour 100 qualifient leur accord et 14 pour 100 sont indécis.

L'idée de la reprise en main par les Canadiens des compagnies américaines a gagné 2 points en cinq ans. Lorsque cette question fut posée en 1970, 46 pour 100 étaient d'accord et 32 pour 100 en désaccord.

Au début de juin, 1067 adultes ont été interrogés à ce sujet, à leur domicile, d'un bout à l'autre du Canada. Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur qui ne dépasse pas 4 pour 100 19 fois sur 20.

La deuxième question posée était la suivante:

"Certains experts sont d'avis que le Canada devrait reprendre en main des compagnies américaines installées au Canada, disons dans une proportion de 51 pour 100, même si cela devait signifier une importante diminution de notre niveau de vie. Seriez-vous d'accord ou non avec un tel geste?"

Le tableau ci-dessous illustre les résultats obtenus à l'échelle nationale et par région:

	D'accord	Pas d'accord	Réserves	Indécis
A l'échelle nationale				
1970	46%	32%	3%	19%
Aujourd'hui	58	26	2	14
Par régions				
Aujourd'hui				
Maritimes	64	14	1	20
Québec	54	30	1	15
Ontario	60	25	3	12
Prairies	56	27	5	12
Columbia-Britannique	62	25	0	13

comment lire un rapport financier

Nous abordons, cette semaine, la partie "analyse" du bilan (l'actif, le passif et le capital propre) qui a été décrit la semaine dernière. Nous commençons par le fonds de roulement, une notion fort répandue, mais généralement considérée comme mystérieuse par les non-initiés. Le fonds de roulement est un article très important dans l'analyse d'un bilan et un indice majeur de la santé d'une entreprise.

Que ressort-il du bilan?

Avant d'entreprendre l'analyse du bilan, faisons une petite digression, afin de préciser ce qu'un acheteur d'actions peut en attendre. Il y a une génération ou davantage, avant que les normes actuelles de comptabilité n'aient été largement adoptées, une part considérable "d'imaginaire" entrait dans la rédaction des bilans. Cela avait naturellement rendu le public sceptique quant aux rapports financiers. Aujourd'hui, ce scepticisme n'est plus fondé. Les experts comptables, les stipulations des bourses américaines en matière d'admission à la cote et les strictes réglementations d'organismes gouvernementaux, ont éliminé les raisons de douter de la bonne foi des rapports financiers.

Mais il reste néanmoins à l'acheteur à déterminer la signification des chiffres; et comme nous l'avons déjà vu, certains postes sont fondés en grande partie sur des estimations, alors que d'autres sont nécessairement quelque peu arbitraires.

FONDS DE ROULEMENT NET

Un élément très important que l'on peut retirer de la lecture attentive d'un bilan est le fonds de roulement net ou actif réalisable net, souvent appelé d'une façon plus simple le fonds de roulement. C'est la différence entre les totaux de l'actif réalisable et du passif exigible. Vous vous souvenez que le passif exigible se compose des dettes qui arrivent à échéance dans l'espace d'une année à partir de la date du bilan. Et c'est à l'aide de l'actif réalisable que ces dettes seront payées. Ainsi le fonds de roulement, ou actif réalisable net, représente le montant qui resterait à la libre disposition de la société, une fois toutes ses dettes payées. Dans le cas de la Typical Manufacturing, les chiffres sont les suivants:

Actif réalisable	\$ 6 000 000
Moins: passif exigible	2 500 000
Fonds de roulement	\$ 3 500 000

Si vous vous considérez comme un investisseur prudent, vous devriez veiller à ce que toute société dont vous achèterez des actions dispose d'un fonds de roulement important. L'aptitude d'une société à faire face à ses obligations, à accroître son chiffre d'affaires et à tirer profit des occasions qui se présentent à elle, dépend souvent de l'importance de son fonds de roulement.

LA METHODE DES RAPPORTS

Mais vous vous demandez sans doute: "Que signifie exactement un fonds de roulement suffisamment important?" Les analystes utilisent différentes méthodes pour déterminer si une société possède un fonds de roulement suffisamment sain. La méthode des rapports vous sera plus utile, dans l'interprétation de la situation d'une société dont vous avez l'intention d'acheter des actions, que la connaissance du montant total en dollars de son fonds de roulement. Le premier test auquel on devrait se livrer dans le cas d'une entreprise industrielle est de comparer le montant du fonds de roulement avec le total du passif exigible. S'il existe de nombreuses exceptions, la plupart des experts estiment qu'un minimum de sécurité exige que l'actif réalisable soit au moins le double du passif exigible. Cela signifie que pour chaque dollar du passif exigible, on devrait avoir deux dollars dans l'actif réalisable.

La méthode des rapports consiste donc à diviser l'actif réalisable par le passif exigible. Dans le cas du bilan de la Typical Manufacturing, nous trouvons les chiffres suivants:

$$\frac{\$ 6 000 000 \text{ Actif réalisable}}{\$ 2 500 000 \text{ Passif exigible}} = \frac{2.4}{1} \text{ ou } 2.4 \text{ à } 1$$

Ainsi, pour chaque dollar du passif exigible, on trouve \$ 2,40 dans l'actif, comme couverture.

Il existe cependant un si grand nombre de types de sociétés, que ce test doit être adapté, si l'on veut qu'il soit réellement utile lors de l'analyse de sociétés d'industries différentes. D'une façon générale, les sociétés dont les stocks sont peu importants et dont les effets à recevoir sont facilement recouvrables peuvent fonctionner en toute sécurité avec un rapport entre l'actif réalisable et le passif exigible moins élevé que les sociétés dont une plus grande partie de l'actif réalisable est composée de stocks et qui vendent leur production à crédit.

Source: Merrill Lynch Pierce Fenner Smith
(A suivre)

La récolte de sirop d'érable a été très moyenne

La dernière récolte de sirop d'érable a été très moyenne au Québec en raison surtout du temps peu favorable et d'une diminution importante du nombre des érables entaillés.

Ces raisons ont fait que la quantité de sirop disponible pour l'industrie de la transformation équivaut à environ 7 millions de livres, soit la moitié de ce qui avait été vendu l'année précédente.

Ces chiffres viennent d'être publiés par la Coopérative des producteurs de sucre d'érable du Québec, dont l'usine est située à Plessisville.

Au chapitre de la qualité, il semble cependant que la dernière cueillette ait été plus satisfaisante que celle de 1974, qui avait donné à peine 16 pour 100 de sirop de première qualité.

On estime que les ventes au détail dans les régions, la Beauce particulièrement, et les ventes directes des producteurs ont pu atteindre près de 10 millions de livres.

Etant donné que la production de ce printemps a été très faible, les administrateurs de la coopérative croient qu'un bon nombre de coopératives peu scrupuleux ont probablement vendu de leur sirop en baril à des commerçants "qui courent les chemins lorsque la récolte est petite", écrit le directeur général de la coopérative, M. Croteau, dans le Coopérateur agricole de juin.

Marchés

L'élimination des inventaires en surplus de la récolte 1974 et la réduction de la dernière cueillette ont cependant une influence favorable sur la situation du marché.

En effet, la demande sai-

sonnière se maintient très bien. De plus, une campagne de publicité, financée en partie par le ministère de l'Agriculture, semble apporter de bons résultats.

Enfin, des études de marché, en Ontario et aux États-Unis, pour trouver de nouveaux débouchés au sirop du Québec, permettent d'entretenir de nouveaux espoirs.

CN

APPEL D'OFFRES

POUR TERRASSEMENT ET DRAINAGE POUR LA CONSTRUCTION DE L'EMBRANCHEMENT DE GENTILLY - MILE 10.29

EMBRANCHEMENT - BECANCOURT, QUÉBEC

NATURE DES TRAVAUX: EXCAVATION, TERRASSEMENT, FOURNITURE ET LE PLACEMENT DE MATÉRIAUX GRANULEUX, PONCEAUX EN TOLE ONDULÉE, BÉTON ET PAVAGE. Les soumissions cachetées seront acceptées jusqu'à MARDI, le 5 août, 1975, à h.n. de l'est, à midi. Les documents pertinents aux soumissions seront fournis sur demande à la salle des plans des services techniques, 14^e étage, 935 ouest, rue de Lagacière, Montréal, H3C 3N4 ou Bureau de l'ingénieur du secteur CN, Place Marché Champlain, Québec, Qué., moyennant dépôt d'un chèque certifié de cinquante dollars (\$50), payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé les documents en bon état. Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 514-877-8971.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle. Bureau du vice-président, Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada, Montréal, Québec.

CANADA MINISTÈRE DES TRANSPORTS ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AÉRIENS APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants au Lac-Mégantic, Québec. CONSTRUCTION D'UNE PISTE EN GRAVIER DE 3 000 PIEDS PAR 75 PIEDS, INCLUANT LES TRAVAUX CONNEXES À L'AÉROPORT DE MÉGANTIC, LAC-MÉGANTIC, QUÉ. Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, ministère des Transports, pièce 175C, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. H4Y 1B9 (536-3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 8 août 1975. Les plans, de vis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de \$50 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de la Construction de Montréal, 4070 Place de la Savane, Montréal, à l'Association de la Construction de Québec, 375 rue Verdun, Québec et à l'Association de la Construction des Cantons de l'est, 522 est, rue King, Sherbrooke, Québec. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

F.E. Arpin
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des Transports aériens.

Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
Le 11 juillet 1975.

avis légaux·appels d'offres·soumissions

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GPE-75-10123

pour 10h30 a.m.

heure de Montréal

Divers postes dans la

Province de Québec

FOURNITURE DE

TRANSFORMATEURS

DE TENSION

A 315 ET 230 kV

ET DE COURANT

A 230 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUEBEC

Bureau no 809

75 ouest, boul. Dorchester

Montréal, Qué. Canada

H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de VINGT MILLE DOLLARS (\$20,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous conditions, doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,

M.A. DEMERS - W.E. JOHNSON

Montréal, le 11 juillet 1975.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

AST-75-10126

pour 10h30 a.m.

heure de Montréal

le mardi 5 août 1975

Montréal, P.Q.

FOURNITURE

D'INTERDISSEURS

A VIDE POUR USAGE

SOUTERRAIN

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUEBEC

Bureau no 809

75 ouest, boul. Dorchester

Montréal, Qué. Canada

H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de SOIXANTE-DIX MILLE DOLLARS (\$70,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous conditions, doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,

M.A. DEMERS - W.E. JOHNSON

Montréal, le 11 juillet 1975.



APPEL D'OFFRES

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "OFFRE POUR LE DÉNEIGEMENT DES RUES DE LA VILLE", et adressées au greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues comme suit:

1- JUSQU'À: 5 août à 11:00 hres a.m. POUR LES CONTRATS: VPN-1, VPN-3, VPN-6, VPN-8, VPN-9, VPN-10.

2- JUSQU'À: 12 août à 11:00 hres a.m. POUR LES CONTRATS: VPN-2, VPN-5, VPN-7, VPN-11.

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est fermé entre 12:00 hres et 14:00 hres. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les intéressés peuvent se procurer les devis, à la chambre 446, moyennant un dépôt de VINGT-CINQ DOLLARS (\$25.00) qui sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné et qui auront remis leur devis en bon état, dans les quinze jours (15) suivant la date d'entrée des soumissions. Ils pourront aussi obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel des Travaux Publics au numéro de téléphone 694-6391.

Les personnes intéressées à assister aux deux séances d'ouverture des soumissions pourront le faire en se rendant au bureau du Greffier à la date et à l'heure qui marqueront l'expiration du délai accordé pour l'entrée des soumissions. Québec, juillet 1975.

LE GREFFIER DE LA VILLE

avis

Avis est donné de l'intention de la Commission de fixer des taux et tarifs de transports pour le service rail-route (ferroviaire) dans la Province de Québec.

Les audiences publiques sur le sujet auront lieu à Montréal en la division numéro 1, les 11, 12, 13 août pour se continuer, s'il y a lieu les 14, 15, 19, 20 et 21 août 1975.

Adresse des bureaux à Montréal:

505 est, rue Sherbrooke,
6^e étage.

Toute personne qui désire être entendue lors de ces audiences doit, par écrit, en faire connaître son intention à la Commission avant midi le 4 août 1975.

L'administrateur,
Maurice Ferland, II.1.



COMMISSION
DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC

Les cosecrétaires,
M.A. DEMERS - W.E. JOHNSON
Montréal, le 14 juillet 1975.

Les cosecrétaires,
M.A. DEMERS - W.E. JOHNSON
Montréal, le 9 juillet 1975.

L'épiscopat réproouve les restrictions à l'immigration

Par Georges BHERER

"Il faut dire aux membres du Parlement que nous réproouvons les politiques restrictives en matière d'immigration et de population... Demandons dans la prière que le modèle de société que nous aménageons pour l'avenir ne soit pas fondé sur la cupidité et l'égoïsme, mais surtout établi sur la fraternité, le partage, l'accueil, l'espérance et l'amour."

Tel est le message pastoral sur les politiques d'immigration et de population émis par la commission épiscopale des affaires sociales de la Conférence catholique canadienne.

Cinq membres de la CCC se sont penchés sur le problème et se sont posé des questions

sur le problème et ont cru le moment venu de mettre en lumière certains points qu'ils considèrent comme impor-

La question fondamentale consiste à établir la relation entre les ressources disponibles et le nombre total de la population. On estime, par exemple, que le chiffre de la population est trop élevé, alors que, d'autre part, on soutient que les biens ne sont pas distribués de façon équitable.

tants. Ils déclarent également qu'il est temps de soulever certaines interrogations et de proposer des attitudes pertinentes aux enjeux actuels.

Pourquoi les gens émigrent-ils? Souvent parce qu'ils présumement pouvoir mieux faire ailleurs. Chaque année, constatent les membres de la commission épiscopale, des milliers de personnes d'autres contrées viennent au Canada parce qu'elles perçoivent ce dernier comme un pays d'abondance et d'avenir.

Des milliers d'autres quittent les régions pauvres et éloignées de notre territoire pour se diriger vers les métropoles, en quête d'une plus large part de nos richesses.

Les migrations, soulignent-ils dans le document, soit le déplacement de gens vers notre pays ou bien d'un endroit à l'autre à l'intérieur de celui-ci, sont un signe de l'existence de disparités et

d'inégalités dans la répartition des ressources et dans les possibilités d'expansion. "Si Dieu a distribué les richesses de la terre de diverses façons, son intention est que tout l'univers serve à tous les humains, donc à tous les peuples, d'où la responsabilité humaine de porter un jugement critique dans les inégalités existantes entre ceux qui possèdent et jouissent des biens de la richesse et du pouvoir, et la multitude de personnes démunies et défavorisées."

Devra-t-on désormais diriger l'économie ou les personnes? D'un côté, des Canadiens s'opposent à la réglementation des prix, des salaires et d'autres facteurs de l'économie; d'autre part, plusieurs désirent limiter la ve-

nue et le nombre des immigrants. Pourquoi donc faudrait-il garder les marchés libres et contenir l'immigration, se demandent les signataires du document?

La voix des pauvres devrait nous faire réfléchir. Au Canada, comme partout dans le monde, on devient de plus en plus conscient que les richesses sont délibérément concentrées en quelques régions du monde et pour le profit de quelques-uns au détriment des autres. Nos discussions doivent chercher à savoir quel type de société suggérer pour l'avenir. "Nous devrions considérer l'établissement d'un nouvel ordre économique, tant chez nous que sur le plan international", poursuit le document. En

effet, les commodités de la vie et autres attraits qu'on trouve principalement dans les agglomérations urbaines pourraient être partagées avec les régions éloignées et défavorisées. Alors, les migrations occasionnées par les inégalités socio-économiques perdraient leur pertinence. Et de plus, l'amour prendrait la place de la peur dans la construction du monde de demain.

Les membres de la commission épiscopale des affaires sociales sont Mgr Bernard Hubert, évêque de Saint-Jérôme, président, Mgr A. Burke, évêque de Yarmouth, Mgr Alexandre Carter, évêque de Sault-Sainte-Marie, Mgr R. de Roo, évêque de Victoria, et Mgr Jean-Guy Hamelin, évêque de Rouyn-Noranda.

avis légaux

VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE DEMANDE DE TRAVAUX DE DEMOLITION OU DE DEMENAGEMENT

Des soumissions dans une enveloppe cachetée portant les mots "SOUSSION POUR DEMOLITION OU DEMENAGEMENT" seront reçues au bureau du soussigné, 1575 rue Turmel, Ancienne-Lorette, le ou avant le 4 août 1975 avant 20:00 heures.

La bâtisse d'un étage et demi à être démolie ou démenagée est située au 1375 rue St-Jacques, coin Notre-Dame, à l'Ancienne-Lorette. Cette propriété devra être démolie ou démenagée dans les trente (30) jours suivant l'acceptation de la soumission par le conseil de ville. Le terrain devra être nettoyé et remis dans un bon état. Chacun des soumissionnaires fournira un chèque de garantie certifié au montant d'au moins 10% du prix de la soumission s'il veut qu'elle soit considérée. La Ville de l'Ancienne-Lorette ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de l'Ancienne-Lorette, ce 15 juillet 1975.

Par Roland Bernard, greffier

VILLE DE GASPE COMTE GASPE ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU SECTEUR DE RIVIERE-AU-RENAUD ET DU PARC INDUSTRIEL DE PECHE APPEL D'OFFRES SOUSSION

La Ville de Gaspé recevra jusqu'à seize (16) heures p.m. (heure réglementaire), le 15 août 1975, des offres pour l'exécution des travaux suivants:

Conduite d'amenée et réseaux d'égout et d'égout sanitaire sur la route 132, dans le secteur de Rivière-au-Renaud.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié ou d'une police de garantie (bid bond), émis en faveur de la Ville de Gaspé, pour un montant égal à au moins dix pour cent (10%) du montant de soumission.

Dans le cas d'adjudication du contrat, les cautionnements de garantie seront remplacés par les deux bords de garantie suivants, à savoir:

a) Un bon de garantie d'exécution des travaux d'une valeur de cinquante pour cent (50%) de la soumission acceptée.

b) Un bon de garantie du coût de la main-d'œuvre et des services des créanciers et sous-traitants d'une valeur de cent pour cent (100%) de la soumission acceptée.

Dans le cas d'une police de garantie de soumission, le soumissionnaire devra joindre une lettre d'intention de la même compagnie d'assurance, stipulant que, dans le cas d'adjudication du contrat, elle s'engage à remplacer ladite garantie par les deux (2) bords de garantie décrits en a) et b).

Les plans, cahiers de charges, formules de soumission, avis aux soumissionnaires de même que tout autre renseignement technique pourront être obtenus à partir du 9 juillet 1975 au bureau de Roy, Bergeron, Gariépy, Leroux & Associés, Ingénieurs-Conseils, 4, rue 14e, Rimouski, moyennant un dépôt de \$100 remboursable et émis à l'ordre de Roy, Bergeron, Gariépy, Leroux & Associés.

Chaque soumission doit être remise sous pli cacheté au bureau du secrétaire-trésorier de la Ville.

La Ville de Gaspé se réserve le privilège de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

Donnée à Gaspé, ce troisième jour du mois de juillet 1975.

Monsieur Gérard Bourdages
secrétaire-trésorier
Hôtel de Ville
Ville de Gaspé, Gaspé
Québec

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
6XC710-69-013

Date de fermeture: mardi le 5 août 1975 à 15h30

heure de Montréal
Deux cents (200) réservoirs à carburant d'une capacité de 30,000 gallons et dix-huit (18) réservoirs d'une capacité de 5,000 gallons.

POUR PROJET
BAIE JAMES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction de l'Approvisionnement
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE
DE LA BAIE JAMES,
800 est,
boul. Des Maisonneuve,
19e étage,
Montréal, Qué. H2L 4M8
Canada

Un dépôt de soumission au montant de CENT CINQUANTE MILLE DOLLARS (\$150,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société de développement de la Baie James sont admises à soumissionner.

Dans le cadre de cet appel d'offres, la liste des preneurs de documents sera disponible sur demande sans autres obligations de la part de la Société de développement de la Baie James.

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec le Chef du service Approvisionnement à (514) 284-0270.

La Société de développement de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur
de l'Approvisionnement
A. ROUSSEAU,

PERMIS SPECIAL

3e publication

Prenez avis que Jean Carré domicilié à St-Siméon (Charlevoix) demandera à la Commission des Transports du Québec, l'autorisation de louer à long terme (plus d'un an) un camion de marque White (camion remorque) exclusivement à la Co. Irecor du Canada Ltd. de Charlevoix (Charlevoix).

Tout intéressé peut faire opposition à la présente demande dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la première publication dans ce journal.

Jean Carré - Charlevoix

QUALIFICATION PREALABLE CONSTRUCTIONS DE DEFENSE (1961) LTEE

AVIS

Aux entrepreneurs généraux

Projet d'expansion de la base de Saint-Jean, BFC St-Jean (Québec).
DOSSIER NO: SJ 550-10.

Le soussigné recevra les déclarations de qualifications préalables cachetées des entrepreneurs généraux jusqu'à midi, vendredi le 8 août 1975, heure avancée de l'est, pour la fourniture de services de gestion de la construction d'une Ecole de langues et d'une Ecole de formation de recrues ainsi que de leurs services de soutien. Le coût estimatif de la construction du projet est de \$55,000.

L'immeuble principal, d'une superficie brute totale d'environ 1,200,000 pi² et d'une hauteur qui varie de deux à douze étages, est un bâtiment en béton armé qui repose sur des pieux. L'édifice comprend des salles de cours, des bureaux, des logements pour quelque 2,400 personnes, des installations de restaurant, un gymnase, une piscine et d'autres commodités. Certains édifices actuels ont besoin de modifications et quelque 65 bâtiments en bois doivent être démolis. Il faut aussi fournir des services au nouvel édifice et agrandir l'installation actuelle de chauffage central.

Le contrat du directeur de la construction s'étendra sur une période de 42 mois, à partir de septembre ou octobre 1975. Celui-ci relèvera de l'administrateur du projet pour la direction et l'administration relative à l'exécution du projet, y compris l'organisation, le calendrier des travaux, la coordination, l'exécution et l'administration générale de tous les contrats de construction.

Les entrepreneurs généraux intéressés pourront faire une demande de documents de qualification préalable auprès du soussigné. Ces documents spécifieront que les soumissionnaires éventuels devront démontrer qu'ils ont déjà exécuté avec succès des travaux de même envergure, qu'ils ont de l'expérience dans la gestion des travaux de construction, que leurs moyens financiers sont suffisants et qu'ils sont en mesure d'obtenir des assurances de cautionnement. Les soumissionnaires éventuels devront aussi fournir des renseignements sur le personnel clé qu'ils entendent affecter au projet.

Après la qualification préalable, on demandera des soumissions à six ou huit des entrepreneurs généraux dont les compétences sembleraient répondre le mieux aux besoins du projet.

N. J. Smith, secrétaire
Constructions de la défense
(1961) LTEE
225, rue Metcalfe
Ottawa (Ontario)
K1A 0K3

Société de développement de la Baie James

APPEL D'OFFRES S75-4021
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mercredi 13 août 1975

RADISSON
Travaux d'aménagement du bâtiment du centre-ville — Troisième avec (révision #2)

LOT "A" — AMENAGEMENT
INTERIEUR (qui comporte notamment):

— service alimentaire
— piscine, gymnase et sauna
— équipement de magasin
— équipement pour cinéma
— équipement pour quilles et curling

LOT "B" — MECANIQUE
(qui comporte notamment):

— plomberie et chauffage
— ventilation
— réfrigération

LOT "C" — ELECTRICITE
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement non remboursable de \$50 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à la Société de développement de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement de 9h00 à 16h00, en s'adressant au:

Service Approvisionnement,
800 est, boul. Des Maisonneuve,
Montréal, Québec H2L 4L8.

Les soumissions devront parvenir au secrétaire, à l'adresse indiquée ci-haut avant 10h30 a.m., le 13 août 1975.

Un dépôt de soumission d'un montant minimum de DIX POUR CENT (10%) de la valeur totale de la soumission, sous forme soit d'un chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société de développement de la Baie James sont admises à soumissionner.

Dans le cadre de cet appel d'offres, la liste des preneurs de documents sera disponible sur demande sans autres obligations de la part de la Société de développement de la Baie James.

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec le Chef du service Approvisionnement à (514) 284-0270.

La Société de développement de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Chef du service
Approvisionnement
BRUNO BOISVERT

carrières et professions

pour faire paraître
vos annonces dans
cette page, composez **647-3266**

RECEPTIONNISTE-DACTYLO
Le Centre des Loisirs St-Sacrement recherche réceptionniste-dactylo de jour à temps plein.
681-7809

CUISINIERS
demandés
Au Restaurant Le Deauville
Téléphone: M. Goulet
658-3644

ASSISTANT-GERANT
Magasin de disques
Bon salaire de base et possibilité d'avancement, doit avoir expérience du commerce de détail. Faire parvenir curriculum vitae à:
Dépt 7430 - Le Soleil

**VENDEUR
JOUVEUR D'ORGUE
DEMANDE**
avec expérience.
Ecrire à
Dépt 7431, Le Soleil

**PROFESSEURS
DEMANDES**
GEOGRAPHIE
EDUCATION MUSICALE
Expérience: 3 ans.
Communiquer avec:
837-7444

34
Infirmiers(ères)
Infirmiers(ères)
auxiliaires
Demandés
Pour période
des vacances
• Plein temps ou temps partiel
• Bénéfices de vacances
• Assurance-responsabilité
• Aucuns frais de cotisation
• Prime de nuit et de
fin de semaine.
**LES SERVICES DE
SANTÉ UPJOHN**
687-3434
Une filiale de la compagnie
Upjohn.

GERANTS DE MAGASIN
— Gérants pour Alexandor's Fur Montréal
— Gérant pour succursale à Chicoutimi
— Position d'avenir. Conditions intéressantes de travail.
— Les candidats doivent avoir un minimum d'expérience dans le domaine de la fourrure.
— S'adresser en personne ou prendre rendez-vous avec M. Gaston Mercier, gérant.

LES FOURRURES PREMONT INC.
125 est. St-Joseph
524-3541

**La Familiale Ass-Vie
ATTENTION
VENDEURS**
Mutuels-Ass-Vie
Nous sommes en pleine expansion, nous avons besoin de vendeurs et vendeuses, avec ou sans expérience pour Québec, la Beauce et la région. Nous ouvrons sous peu un bureau à Québec.
Pour information: téléphoner ou écrire à:
Pierre Robert, Directeur Général
376 est. Crémazie, Montréal, 389-1392
Raymond Dufresne, Directeur Adjoint
10, Rue Pie XII, Beauport, 667-6046
Exigences:
21 à 60 ans, auto nécessaire, entraînement et salaire, bénéfices marginaux.
Introduit pour la première fois au Canada par une compagnie d'Assurance-Vie, plans de fonds séparés immobiliers.

Dû à l'expansion de nos bureaux
CARRIERE ADMINISTRATIVE
pour
2 COORDONNATRICES DE BUREAU
à temps complet
Bureau de Québec.
QUALIFICATIONS: Très dynamique, capable de prendre des décisions, mature, consciencieuse, très bon jugement, aimant l'administration, dactylo, 50-75 mots minute.
Beaucoup d'entregent au téléphone. Anglais un atout.
Expérience dans le domaine médical et le public un atout.
Salaire intéressant: selon les qualifications.
S.V.P. envoyer votre curriculum vitae à:

M. Gilles Lecavalier
Directeur régional, est du Canada
Les Services de Santé Upjohn
2075 Université suite 1012
Montréal, Qué.
Une filiale de la compagnie
Upjohn pharmaceutique
concours 3873-G

SECRÉTAIRE LÉGALE
demandée
Maitres Bolduc, Vallée, Landry & Ass.
Suite 470, 220 est. Grande-Allée
Québec, Qué.
Tél.: 524-5244
Communiquer avec Maître Marc Vallée

LES MINES MADELEINE LTEE
est à la recherche d'un:
TECHNICIEN EN ARPENTAGE
Pour le département du génie
Ce technicien devra avoir de l'expérience dans le domaine minier. Il préparera les dessins des long-trous et supervisera l'office des arpenteurs. Il agira également comme ASSISTANT-INGÉNIEUR au Chef-Ingénieur.
TRAITEMENT: selon l'expérience
L'ENTREE EN FONCTION: immédiate
Les candidats intéressés doivent adresser leur demande accompagnée d'un curriculum vitae à:
Serge Roy, Gérant du personnel
LES MINES MADELEINE LTEE
C.P. 460 Ste-Anne-des-Monts, Qué.
Tél.: (418) 763-3316

LES SERVICES DE SANTÉ UPJOHN
CARRIERE ADMINISTRATIVE
pour une infirmière licenciée
Emploi: DIRECTRICE DE SERVICE
Pour le bureau de Québec. Une filiale de la compagnie Upjohn pharmaceutique, fournissant des services de personnel médical et paramédical pour les soins à domicile, les centres d'accueil, les industries, les bureaux de médecins, les hôpitaux, etc...
RESPONSABILITÉS: l'administration du bureau, l'embauchage du personnel, la motivation, les relations publiques et la promotion des services.
QUALIFICATIONS: Membre de l'O.I.I.P.Q., dynamique, qualités de chef, expérience dans la sélection du personnel. Connaissance d'assistance sociale, d'étiologie et des méthodes de travail. Expérience dans les relations publiques, les soins à domicile et le milieu industriel ainsi que la connaissance de l'anglais, un atout.
S.V.P. Faire parvenir votre curriculum vitae à:
M. Gilles Lecavalier,
Directeur régional, est du Canada
2075 Université, suite 1012,
Montréal, Qué.
Inscrire sur l'enveloppe: concours 3873.

RESPONSABLE DES SPORTS
FONCTIONS:
Responsable de l'organisation et de la mise en application du programme des activités sportives, sous l'autorité du coordonnateur des activités.
Responsable d'une équipe d'animateurs-techniciens en loisirs.
QUALIFICATIONS:
— Diplôme: baccalauréat en éducation physique.
— Être âgé de 25 ans et plus.
— Expérience pertinente dans un poste de responsable.
— Expérience des milieux de mésadaptés socio-affectifs.
Faire parvenir curriculum vitae avant le 28 juillet 1975 à:
CENTRE BERTHELET
a/s M. Yvon Hamel, directeur du personnel
8029, 83e Avenue, Montréal, Qué. H1C 1S4

ANIMATEUR DES SPORTS INDIVIDUELS
FONCTIONS:
Responsable de l'organisation et de l'animation des sports individuels en liaison avec le personnel éducateur.
Travail en équipe sous la juridiction du responsable des sports.
QUALIFICATIONS:
— D.E.C. de techniques en loisirs.
— Age: 21 ans.
Faire parvenir curriculum vitae avant le 28 juillet 1975 à:
CENTRE BERTHELET
a/s M. Yvon Hamel, directeur du personnel
8029, 83e Avenue, Montréal, Qué. H1C 1S4

POLICIERS DEMANDES
QUALIFICATIONS REQUISES:
1) Citoyenneté canadienne
2) Agé de plus de 20 ans
3) Posséder un certificat d'études secondaires
4) Posséder un permis de chauffeur
5) Parler, lire, écrire correctement le français
6) Subir avec succès les examens requis
7) De préférence, expérience ou certificat d'école de police
FONCTIONS:
1) Travail de patrouille et de surveillance
2) Effectuer des enquêtes et rapports
3) Travail en collaboration avec les autres policiers
4) Rotation des cédulas de travail
TRAITEMENT:
Selon l'expérience et qualifications du candidat
CANDIDATURES:
Avant 16h.00 le 31 juillet 1975
Faire parvenir curriculum vitae à:
Dépt 7432 — Le Soleil

L'HOPITAL LAVAL
est un centre hospitalier de soins généraux, spécialisé et super-spécialisé (cardiologie et pneumologie). Il est de plus un centre d'enseignement et de recherche affilié à l'Université Laval. Le poste suivant y est présentement disponible.

**ANALYSTE DU BUDGET ET
RESPONSABLE DE LA STATISTIQUE**
Concours: 75-07-89

POSTE:
Sous l'autorité du directeur des finances, analyser les coûts d'opération des différents centres d'activités en collaboration avec les responsables de ces centres d'activités, en vue de les aider à exercer un bon contrôle de leur budget respectif. Participer activement à l'élaboration du budget du centre hospitalier. Assumer la responsabilité de la collecte des données statistiques et en contrôler l'exactitude. Assurer l'émission de tous les rapports statistiques et fournir l'assistance nécessaire aux responsables des centres d'activités de l'hôpital.
EXIGENCES:
— Détenir un diplôme R.I.A.
— Avoir une expérience de plusieurs années en analyse de coûts et de statistiques.
— De préférence avoir déjà travaillé dans le milieu hospitalier.
SALAIRE:
Selon les normes du M.A.S.
Toute personne intéressée et répondant aux exigences mentionnées peut nous faire parvenir son curriculum vitae à l'adresse suivante:
Concours no: 75-07-89
Service du personnel
HOPITAL LAVAL
2725, Chemin Ste-Foy
Ste-Foy, Qué. G1V 4G5

**COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE
DE LA BAIE DES CHALEURS**
La Commission Scolaire Régionale de la Baie des Chaleurs demande les services d'un
PROGRAMMEUR CLASSE II
pour travailler au Centre Administratif à Carleton, Cité de Bonaventure.
Sous l'autorité du directeur des Services Administratifs, le travail de cet employé consiste à élaborer des programmes destinés au traitement de données par ordinateur à partir de systèmes dont le cadre général est établi par l'analyste en informatique.
Scolarité et expérience
Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles, avec champ de spécialisation approprié, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'analyste compétente.
Salaire et bénéfices marginaux
Selon la convention collective existante.
Les intéressés sont priés de faire parvenir leur candidature avant le 1er août 1975 à l'adresse suivante:

Jacques Veillette, directeur
Services au personnel
C.P. 330, CARLETON
Cité Bon. GOC 1J0

les arts



Sacré Frederico!

Fellini se représente ainsi Casanova: le Canadien Donald Sutherland, que l'on voit ici lors du tournage du nouveau Fellini, intitulé simplement "Casanova". Mais ne trouvez-vous pas que Sutherland ressemble drôlement à un Fellini plus jeune? O narcissisme...

Des écrivains dénoncent les Editions du Jour

MONTREAL (CP) — Une quinzaine d'écrivains viennent de dénoncer les conditions qui prévalent aux éditions du Jour.

Ce Front des écrivains du Jour a même annoncé son intention d'intenter des poursuites judiciaires contre l'éditeur et de faire valoir ses droits.

Dans un texte remis à la presse, le FEJ s'en prend aux éditions du Jour avec virulence et s'explique mal, en-

tre autres, "son mépris évident de la littérature et les nombreuses promesses non tenues par lesquelles il a réussi à les faire tenir sur la corde raide pendant assez longtemps."

Outre les droits d'auteur non payés, le FEJ fait état de plusieurs lacunes graves qui causent un tort irréparable à des jeunes auteurs liés par des contrats non respectés ou retenus pendant des mois par "des promesses falla-

cieuses": période d'attente de plus d'un an avant de connaître la décision de l'éditeur, système de distribution déficient à tous les points de vue, promesses trompeuses, clauses de contrat non respectées, manuscrits perdus, etc.

Craignant que la situation se détériore encore plus et aussi dans le but d'éviter que d'autres jeunes auteurs soient pris au piège, le FEJ croit "que la charade a assez

duré et qu'il est grand temps que le public soit avisé qu'il est impossible d'avoir confiance en cet éditeur.

Ottawa (d'après PC) — Il reste au moins un secteur de l'activité canadienne où des emplois sont toujours disponibles, celui de la direction artistique ou administrative de mouvement artistique. Au moins quatre compagnies sont actuellement à la recherche de la perle rare qui pourra remplacer celui de leurs directeurs qui a révélé son intention de partir.

Au printemps dernier, Herman Geiger-Torrel annonçait qu'il prendrait sa retraite, l'hiver prochain, de la direction générale de la Canadian Opera Company où il est depuis 25 ans.

Le Ballet national, installé

Ottawa (PC) — Le député conservateur Benno Friesen a affirmé aux Communes, la semaine dernière, qu'un producteur de films à Montréal reçoit peut-être trop de subventions fédérales parce que son frère est commissaire adjoint à l'Office national du film.

Et il a tenté de se renseigner à ce sujet auprès du secrétaire d'Etat Hugh Faulkner, mais sa question a été jugée irrecevable par le président de la Chambre.

M. Friesen (du comté Surrey-White Rock) dit avoir appris que Les Productions

Carle Lamy Limitée, de Montréal, ont reçu de l'aide financière à dix reprises de la Société canadienne du développement du cinéma depuis quelques années.

"Le fait que M. Lamy a reçu plus que tout autre producteur aurait-il un rapport avec le fait que son frère est commissaire adjoint à l'Office national du film?" a demandé le député. Il a obtenu ces chiffres du gouvernement, le mois dernier. Ils indiquent que la compagnie Lamy a en fait été aidée plus souvent que toute autre compagnie de cinéma depuis la

fondation de la Société canadienne du développement du cinéma, en 1967.

En 1971-72, la compagnie Lamy recevait quatre des 19 prêts accordés par la SCDC cette année-là. Au cours des trois années suivantes, la même compagnie a reçu un prêt sur 36, trois sur 19, et deux sur 26, respectivement. La Société, cependant, ne révèle pas les détails de chaque prêt.

M. Friesen a dit avoir reçu de nombreuses plaintes d'autres producteurs qui n'ont pas réussi à obtenir l'aide

financière de la SCDC, même s'ils ont une excellente réputation dans l'industrie du film. Le député a fait état, ensuite, du fait que la société de la Couronne, qui a son siège social à Montréal comme l'Office national du film, semble mal choisir les films qu'elle subventionne. Elle a prêté environ \$17 millions depuis sa fondation et n'a été remboursée que d'un peu plus de \$2 millions grâce aux films qui ont accusé des profits. "En d'autres termes, on lui doit plus de \$14 millions. Et personne ne semble se soucier d'en faire une proposition rentable."

Emplois disponibles dans la direction artistique

Ottawa (d'après PC) — Il reste au moins un secteur de l'activité canadienne où des emplois sont toujours disponibles, celui de la direction artistique ou administrative de mouvement artistique. Au moins quatre compagnies sont actuellement à la recherche de la perle rare qui pourra remplacer celui de leurs directeurs qui a révélé son intention de partir.

Au printemps dernier, Herman Geiger-Torrel annonçait qu'il prendrait sa retraite, l'hiver prochain, de la direction générale de la Canadian Opera Company où il est depuis 25 ans.

Au printemps dernier, Herman Geiger-Torrel annonçait qu'il prendrait sa retraite, l'hiver prochain, de la direction générale de la Canadian Opera Company où il est depuis 25 ans.

Le Ballet national, installé

à Toronto, cherche un directeur artistique qui accepterait de reprendre la tâche là où David Haber, en poste depuis moins d'un an, a démissionné à la suite d'une dispute avec les administrateurs de la compagnie.

Le Festival de Charlotte-

town cherche à remplacer Jack McAndrew qui a quitté le poste qu'il occupait depuis 1970, pour protester contre les fonds trop minimes qui lui étaient accordés. Il a été engagé comme directeur des émissions de variétés au réseau anglais de télévision de Radio-Canada.

Enfin, le directeur du Shaw Festival, à Niagara-on-the-Lake, Tom Borrows, après

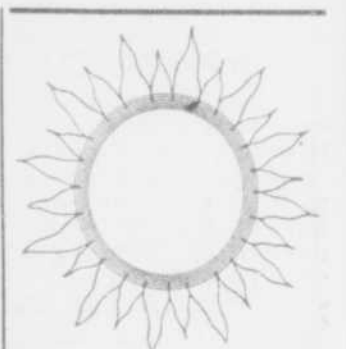
quatre années de succès, se cherche de nouveaux défis à relever, dans le domaine du théâtre.

On a vite dressé des échi-quiers dans le milieu artistique et toutes les candidatures sont l'objet d'une véritable partie d'échecs. Il y aurait, par exemple, une cinquantaine de noms en lice pour la direction de la Cana-

dian Opera Company. En annonçant son intention d'abandonner la partie, M. Torrel a dit qu'il espérait qu'un Canadien le remplace, mais que la compétence devrait d'abord être envisagée. Si on ne lui trouvait pas de remplaçant, l'artiste de 68 ans a dit qu'il resterait tant qu'on n'aurait pas déniché l'oiseau rare.

De toute manière, il n'a pas l'intention d'abandonner toute activité: son rêve serait

d'accepter des engagements ici et là, selon l'intérêt qu'ils susciteraient.



Une journée sans
LE SOLEIL
c'est comme un jour sans soleil...

Pas de répit au Festival de Venise

ROME (AFP) — Le calendrier des films de la biennale de Venise 1975 est bien rempli.

La première manifestation est une rétrospective consacrée à Griffith et au cinéma américain de 1910 à 1927. Elle débutera le 28 juillet et se terminera au début de septembre.

françaises, américaines, tandis que se déroulera, en marge, l'exposition personnelle et complète de Jean-Marie Staub.

Les films seront projetés au Lido de Venise, à Venise et dans sa banlieue.

Le président de la nouvelle biennale de Venise, M. Ripa de Meana, a annoncé, en présentant ce calendrier, que la nouvelle biennale de Venise 1976 se déroulera en juin prochain, avec pour thème "le milieu physique".

à québec aujourd'hui

galeries

Marc Martel: sculptures, sérigraphies, tapisseries. Au Centre d'art St-Laurent, Ile d'Orléans.

Fiset, Vaillancourt, Laframboise, Plante: pièces murales, céramique, poterie. Au 502 Avenue Royale, St-Laurent, Ile d'Orléans.

Jean McEwen: au Musée du Québec.

Huit peintres soviétiques contemporains: au Musée du Québec.

Michel Labbé: peintre à la Comme Galerie, 1117^{1/2} rue St-Jean.

Pierre Lefebvre: métallurgie, à la Porte d'Auteuil, 27^{1/2} rue d'Auteuil.

cinéma

Le viol d'une jeune fille douce: de Gilles Carle, au Théâtre de la Cité universitaire, à 19h.

Kamouraska: de Claude Jutra, au Théâtre de la Cité universitaire, à 20h10.

théâtre

Beaumont-Hamel: présenté en anglais par le Newfoundland Travelling Theatre Co. de St-Jean, Terre-Neuve, à 20h30, au Grand Théâtre de Québec.

cabarets

Cabaret Chez Gérard: Les Folies Latines de San Germain.

Cercle Electrique: danse ce soir avec orchestre "Sweet Blindness".

Club Vieux Bardeau: ce soir Jean Nichol et ses musiciens et Les Gimini.

Disco-bar La Causette

Loews Le Concorde: ce soir en vedette: Court of Appeal et son orchestre.

le cinéma à québec

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre; (1) chez-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: Vincent, François, Paul et les autres, 19h, 21h.

CANARDIERE: Mimi Métallo blessé dans son honneur (4), 12h50, 16h15, 19h40, Sweet Movie (5), 14h40, 18h05, 21h30.

CAPITOL: Fluide mortel, 13h, 15h50, 18h35, 21h40. Le monstre de l'île en feu, 14h30, 17h15, 20h10.

CARTIER: Un homme et une femme, 18h30. Vivre pour vivre, 21h.

CINEMA DE PARIS: Un os dans la moulinette (6), 13h, 16h15, 17h35. L'Autre (3), 14h35, 17h55, 21h20.

EMPIRE: Rêves érotiques, 14h50, 17h55, 21h20. Festival érotique de N.Y., 13h, 16h10, 19h25.

LAIRET: Le despote cruel, 19h15. Fureur de vaincre, 21h10.

LE BIJOU: Un été 42, 19h. Orange mécanique, 21h.

LIDO: Tête de bronze et bras d'acier, 21h45. Karaté en plein ouragan, 19h45.

MIDI-MINUIT: Allons, enlève ta robe, 13h, 16h, 19h, 22h. Le puceau se déchaine, 14h25, 17h25, 20h20.

ODEON: DAUPHIN: Tremblement de terre (4), 14h, 16h30, 19h, 21h15.

ODEON: FRONTENAC 1: Quatre basserts pour un danois, 12h30, 14h, 19h45. Le nouvel amour de coccinelle, 14h15, 18h, 21h30.

ODEON: FRONTENAC 2: La tour infernale, 13h20, 16h50, 20h15.

PIGALLE: Le bordel, 13h40, 16h25, 18h55, 21h40. Je prends la chose du bon côté, 14h55, 17h25, 20h20.

PLACE QUEBEC 2: Idi Amin Dada, 19h15, 21h15.

STE-FOY: ALOUETTE: Allons, enlève ta robe, 18h30, 21h25. Le puceau se déchaine, 19h40.

STE-FOY: CHAMPLAIN: Un amour comme le nôtre, 18h20, 21h40. Emmanuelle, 19h45.

ST-ROMUALD: Le bordel, 20h50. Je prends la chose du bon côté, 19h30.

CINE-PARCS

BEAUPORT 1: Chantouille-moi — Les inconnus de Malte.

BEAUPORT 2: 747 en péril — Duel.

DE LA COLLINE: Mon nom est personne. Les deux pieds dans la même bottine.

MONTMAGNY: 747 en péril — Duel.

LA FÊTE DU THÉÂTRE D'UN BOUT À L'AUTRE

Newfoundland Travelling Theatre Co. de St-Jean T.N. présente
BEAUMONT-HAMEL
de T. Cahill et D. Fox
21, 22, 23 juillet à 20:30 hres.

CE SOIR

FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE MULTICULTUREL
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE OCTAVE-CREMAZIE, TEL. 643 8131

Les 2 salles
sont ouvertes maintenant au Club Vieux Bardeau • 3 pistes de danse

Commencant ce soir et en vedette cette semaine

★ JEAN NICHOL ET SES MUSICIENS

DANSE avec l'orchestre **Les GIMINI**

Pour réserver: 663-3503

Du mardi au dimanche inclus

LE CABARET SUPER CLUB CHEZ GERARD
40 St-Nicolas (coin St-Paul)

RAMENE POUR VOUS LES SOIRÉES QUI ONT FAIT DE QUÉBEC LA CAPITALE DU SPECTACLE ET PRÉSENTE AVEC FIERTÉ UNE GRANDE REVUE ÉROTIQUE

LES FOLIES LATINES DE SAN GERMAIN
costumes fabuleux, jolies filles, merveilleuse mise en scène.

ORCHESTRE SOUS LA DIRECTION DE GLORIA MARCON COLLIN
Un feu roulant de chant, de danse et de comédie. Cuisine Française. Dîner servi à partir de 7 hres p.m. Ce sera le rendez-vous de tout Québec.

En 4^e Grande Semaine!

Rés.: 692-2529

Le Cabaret PRESENTE

COURT OF APPEAL
Spectacles tous les soirs. Dimanche, relâche. Pour renseignements: 647-2222

LOEWS Le Concorde
Place Montcalm
Faites valider votre billet pour le stationnement

Un incendie à l'ancien pavillon de l'Ontario à Expo 67 aurait été causé par la foudre. Quelque 80 pompiers ont dû combattre les flammes durant trois heures au cours de la fin de semaine, avant de maîtriser l'élément destructeur. Le pavillon, fermé depuis trois ans, devait être démolie pour les Jeux olympiques.

par Guy DUBE

"Aidez-nous, aidez-nous, on va se noyer, on peut pas revenir...!"

Il n'y a vraiment rien à faire pour Gabriel, Jimmy et Nicolas Nadeau, âgés respectivement de 27, 24 et 18 ans, du 14, rue Duberger, dans le quartier Neufchâtel de Québec.

Seul le corps de Jimmy avait été retrouvé, vers 10h15 ce matin par des membres des forces armées, de la Sûreté du Québec et de la ville de Québec, ainsi que par des volontaires. Les recherches ont été ralenties sur l'heure du dîner parce que le plafond très bas empêchait les hélicoptères de l'armée et de la SQ de continuer leur travail.

Leurs frères Christian, Gaston, Martin et Réjean ne savent pas nager. Ils ne peuvent se permettre de se jeter

carrément dans 25 pieds d'eau sans savoir ce qui va leur arriver.

Ils tentent toutefois de les attraper avec des bouts de branches, mais en vain. Ils leur demandent de faire la planche, mais, encore là, il n'y a rien à faire.

Et c'est dans un moment de stupeur qu'ils les voient disparaître sous l'eau, complètement impuissants.

La scène se passait vers 17h45, hier, sur la rivière Jacques-Cartier, qui coule à environ quatre milles au nord est du village de Valcartier, près de Québec.

L'histoire avait commencé quelques instants auparavant, quand leur soeur Nicole, âgée de 17 ans, s'était aventurée un peu trop loin dans l'eau. Elle a alors demandé l'aide de ses frères

parce que le courant fort l'entraînait.

Main dans la main, ils ont fait la chaîne et ont réussi, non sans difficultés, à la sortir de l'eau.

Mais, de son côté, Jimmy a lui aussi été entraîné dans les remous. Il a crié à l'aide, et ses frères Gabriel et Nicolas se sont instinctivement lancés à l'eau pour le secourir.

Ils ont été pris au piège.

Tentative de meurtre

La Sûreté du Québec, poste de Charny, enquêtait aujourd'hui sur une tentative de meurtre commise vers 1h30 la nuit dernière sur le terrain du ciné-parc Saint-Nicolas.

Tous les corps policiers de la région ont été avertis de surveiller une petite voiture japonaise conduite par un homme d'environ 30 ans.

Personne ne pouvait s'en sortir. L'endroit est si dangereux que même un excellent nageur n'ose pas s'y aventurer.

"Tout le monde ici qui nous regardait pêcher et s'amuser savait qu'il y avait des remous. Pourquoi qu'ils ne nous l'ont pas dit? Ça ne serait peut-être pas arrivé...", se demandaient Christian, Gaston et Martin, hier soir, à quelques pieds de l'endroit où leurs frères se sont noyés.

La Sûreté du Québec a été alertée quelques minutes plus tard et des recherches ont aussitôt été entreprises. La Protection civile y a dépêché une chaloupe et des plongeurs, mais la noircure a mis à leur travail.

Il semble que les corps soient restés prisonniers au fond d'un gouffre de quelque 25 pieds de profondeur. Selon les chercheurs, il est presque impossible qu'ils aient été emportés plus loin par le courant, puisque, à quelques centaines de pieds

des lieux du drame, il n'y a environ qu'un pied d'eau.

Cet avant-midi, des plongeurs de l'armée devaient se rendre sur les lieux afin de récupérer les corps des trois noyés. C'est l'agent Réjean Chabot, du poste de Québec métro, qui a dressé le rapport d'usage.



SWEET

Version originale sous-titrée français

AIR CL

CANAL

GALERIES CANAL

"Mimi" 12.50
4.15 - 7.45
"Sweet" 2.40
6.10 - 9.30

Environ 54 feux de forêt en activité au Québec

Au moins 54 feux forestiers étaient en activité, hier soir, au Québec.

Le Nord-Ouest compte à lui seul 22 incendies, dont 21 sont maîtrisés et se situent dans un rayon de 25 milles de la ville de Rouyn, en Abitibi.

Leur superficie totale est de 46 acres. L'autre incendie est contenu et a détruit, jusqu'à maintenant, plus de 70 acres de boisés.

L'indice varie de bas à modéré dans la région du Saguenay-Chibougamau ainsi qu'à la baie James.

14 ANS

Cinéma

LIDO

3 KARATE

"TÊTE DE BRONZE, BRAS D'ACIER"

"KARATE EN PLEIN OURAGAN"

"DRAGON CHINOIS"

RIVE-SUD

GALERIES
RONC-POINT
LTVS
TEL.: 837-2272

le Festival des Festivals

LE NOUVEAU
PROGRAMME-CALENDRIER
maintenant DISPONIBLE

tous vos films à voir
jusqu'au 24 juillet

CARTIER 1019 CARTIER
825-9340

\$1.50 chacun des films

Ciné-Parc BELAIR
 Ville Belair/Tél.: 042-5220
 PAR ROUTE AÉROPORT DU CAMP VALCANTIER
 A l'affiche jusqu'au 24 juillet
 Adm.: \$2.50 par personne
 RESTAURANT OUVERTURE 1h P.M.
 PROJECTION DU FILM AU CREPUSCULE

14 ANS

"LES GRENOUILLES"
 2e film
**"LA VIE
 SEXUELLE DE
 DON JUAN"**



18 ANS
et plus

SWEET MOVIE

UN FILM DE DUSAN MAKAVEJ

CAROLE LAURE

Un film résolument **SURPRENANT**
et volontairement **CHOQUANT!**

Aussitôt **"MIMI METALLO**
BLESSE DANS SON HONNEUR!"

Version
originale
sous-
titres
français

AIR CLIMATISE

CANADIÈRE

GALERIES CANADIÈRE 681-8575

"Mimi" 12.50
4.15 - 7.45
"Sweet" 2.40
6.10 - 9.30

3^e SEMAINE!

13 ANS
adultes

**Allons,
ENLEVE TA
ROBE**

Dr LE PUCEAU
Drôle! SE DÉCHAÎNE

2e
SEM.

Genève en dimanche: Allons enlève ta robe: 1.00, 4.00, 7.00, 10.00; Le Puceau se déchaine: 2.25, 2.5, 8.25. Samedi soir: Le Puceau se déchaine: 12.30, 2.30, 4.30, 9.30; Allons enlève ta robe: 2.00, 3.00, 8.00, 11.00.

COULEUR

Sam. Dim. Mer. Allons enlève ta robe: 12.45, 4.00, 6.55, 9.55; Le puceau se déchaine: 2.20, 2.55, 8.10. Ven. Lun. Mer. Jeu. Allons... 6.30, 9.25; Puceau... 7.40

MIDI MINUIT
25p 51 JOSEPH
825 20282

ALOUETTE
2500 LE PUCERON
825 0199

2^e.
SEM.

Holland
où est le bébé ?

14
ANS

Le comble
du raffinement
de l'angoisse !

L'Autre

Un film de
Robert Mulligan

avec Chloë et Martin Sheen dans le rôle des jumeaux Perry - version remaniée de "The Onion"

PLUS

Y A UN OS DANS LA MOULINETTE

Morire: Y A UN OS DANS LA MOULINETTE
1.00-4.15-7.30; L'AUTRE: 2.35-5.55-9.30.

Les films de **PARIS**
QUÉBEC

1400 RUE ST J'AN
TEL. 322-7401

Le film bénéficie de la chapéarisation et nouvelle technique multidimensionnelle du

SENSURROUND

14 ANS

5e SEM.

TRAQUÉ PAR LE DIABLEMENT TERRE

CHARLTON HESTON
AVA GARDNER - GEORGE KENNEDY
LYNNE BREENE - GENEVIEVE BUDOLD

HORAIRE: TREMBLEMENT DE TERRE: 2.00 - 4.30 - 7.00 - 9.15

LE DAUPHIN

LES CINEMAS ODEON

"elle" a plus d'un tour sous son capot

2e SEM.

de **WALT DISNEY**

POUR TOUS

Les moins de 14 ans \$1.25

le nouvel amour de coccinelle

2e SEM.

HORAIRE: 4 BISNETS POUR UN DANCER: 12.30 - 4.00 - 7.45
COCCINELLE: 12.30 - 4.00 - 7.45
COCCINELLE: 3.15 - 6.00 - 9.15

"4 BASSETS POUR 1 DANOIS"

FRONTENAC I

14 ANS

STEVE MCQUEEN

DES DEMANDS

PAUL NEWMAN

WILLIAM HOLDEN

FAYE DUNAWAY

LA TOUR INFERNALE

HORAIRE: LA TOUR INFERNALE: 1.20 - 4.50 - 8.10

FRONTENAC II

DU PONT & BOUL CHAREST INF 539 9745 STATIONNEMENT INTERIEUR PARC AUTO PAQUET & LALIBERTE

18
ANS

ORANGE MECANIQUE

VERSION DE "Clockwork Orange"

Un film STANLEY KUBRICK

Horaires (Sur semaine): ETE 42: 7.00; ORANGE MECANIQUE: 8.55

chacun dans
sa vie a connu...

un été

42

2°

SEM.

Horaires:
Ete 42: 7.00

Orange mécanique: 8.55

Parole

LE BIJOU

QUINCE

15 CHÂTEAU ST-PIERRE TEL 321.1010



L'incendie a commencé au restaurant Outside Inn. Poussé par un vent de 40 milles à l'heure, il s'est vite propagé.

Le chef des pompiers de Springhill, Norman Kavalak, estime que les pertes dépassent \$3 millions. Environ 125 pompiers de dix municipalités, dont celle de Truro, à 55 milles au sud-est, ont prêté main forte aux pompiers de Springhill.

Un premier désastre la frappait en février 1891 alors

que 125 hommes mouraient dans l'explosion d'une mine faisant 58 veuves et 169 orphelins. Trente-neuf autres mineurs y perdaient la vie dans une explosion en 1956, 65 personnes y périssaient dans un autre désastre minier en 1958 et, en 1957, un incendie avait causé dans cette ville des dommages qui s'étaient élevés à \$11,5 millions.

Dominion Steel and Coal Corporation, qui exploitait les mines de charbon où se produisirent les désastres, a fermé ces mines et ne les a pas rouvertes.



CINÉMAS UNIS

vosre guide des meilleurs films

LES FILMS MUTUELS EN COOPÉRATION AVEC LES CINÉMAS ARTISTE AMATEURS

YVES MONTAND, MICHEL PICCOLI
SERGE REGGIANI, GERARD DEPARDIEU
dans

Vincent, François, Paul et les autres...

UN FILM DE CLAUDE SAUTET

POUR TOUS

CANADIEN 7700 BOUL. LAURIER PL. LAURIER 615-9122

Horaires: 7h. et 9h. p.m.

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS.
PIERRE DAVID et YVES ROUSSET-ROUARD présentent

UN FILM EXTRAORDINAIRE SUR LE POUVOIR ABSOLU

AMIN DADA

un film sur
UN MUTANT du COLONIALISME

— Claude Digneault (Le Soleil)

7h. 15 et 9h. 15

GENERAL IDI AMIN DADA

PRESIDENT DE L'OUGANDA

Un film de BARBET SCHWARTZ

"ne se court jamais aussi vite qu'une halle de fusil"

POUR TOUS

CINÉMA 2 PLACE QUEBEC 525-4524

Lundi, Mardi, Mercredi 21, 22, 23 juillet

"FRENCH CONNECTION II" UNE AVENTURE SURCHARGÉE D'ACTION!

GENE HACKMAN
FRENCH CONNECTION

7h. et 9h. 00 NUMBER 2

CINÉMA 1 PLACE QUEBEC 525-4524

14 ANS

Le MAÎTRE DU KARATE KUNG-FU

BRUCE LEE

LA FUREUR de VAINCRE

Le DESPOTE CRUEL

COULEUR

LAIREY 1044 AVENUE 523 1020

Horaires: Despote cruel: 7.15. Fureur: 9.10.

10e sem. Triomphale à Québec

REUNIS POUR LA PREMIERE FOIS

Une femme et son désir: un homme et son tourment

un amour comme le notre

18 ANS Adultes

LES FILMS MUTUELS présentent

Emmanuelle

18 ANS Adultes

Horaires: Emmanuelle à 7h. 45
Un Amour à 6h. 20 et 9h. 40

CHAMPLAIN PLACE STE JOY 650-0552

ENSEMBLE pour la première fois
2 FILMS que vous ne pourrez OUBLIER!

RÊVES ÉROTIQUES

2e sem.

EMPIRE 24 DE LA FAMILLE 429-2180

2e Festival: 1h. 00, 4h. 10 et 7h. 25.
Rêves Érotiques à 2h. 30, 6h. 00 et 9h. 15.

DEUXIÈME FESTIVAL DU FILM ÉROTIQUE DE NEW YORK

POUR TOUS

Steve McQueen

FLUIDE MORTEL

Steve McQueen

MONSIEUR L'ÂLE EN FEU

MOINS DE 14 ANS \$ 100 (Carte Exigée)

2e GRANDE SEMAINE

CAPITOL 717 ST. JEAN 522-6100

Horaires: Fluide à 1h. 00, 3h. 30, 6h. 35, 9h. 40. Monsieur à 2h. 30, 5h. 15, 8h. 10. Der. rep. complète à 8h. 10.

POUR TOUS

la consommation

Le service d'enquête sur la publicité trompeuse est déjà submergé de dossiers

Le nouveau service d'enquête sur la publicité trompeuse ajouté au bureau du ministère de la Consommation, et des Corporations dans le district de Québec, est déjà submergé de dossiers.

L'enquêteur, en poste depuis le premier juillet, M. Douglas Seward, a sur la planche une bonne trentaine

de plaintes devant faire l'objet d'une étude plus poussée.

Au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL, sa première depuis qu'il est titulaire du poste au bureau de district de Québec, M. Seward a confié qu'un autre enquêteur viendra à la rescousse, en septembre ou octobre, pour desservir le vaste territoire composé des ré-

gions de Trois-Rivières (à l'exception des Cantons de l'Est), de Rimouski, de la Gaspésie, de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Jusqu'ici, le bureau régional de Montréal était le seul à disposer d'un personnel d'enquêteurs pour analyser les plaintes dans tout l'Est du Québec. Dans une optique de décentralisation, le ministè-

re de la Consommation et des Corporations pourvoit peu à peu les bureaux de district d'un personnel spécialisé pour surveiller l'application des nombreuses lois dont il est responsable, en plus de celles dont il partage la juridiction avec d'autres ministères fédéraux.

La tâche normale d'un enquêteur étant évaluée à une cinquantaine de dossiers annuellement, il faut s'attendre à un accroissement du personnel d'ici quelques mois.

Relevant du bureau régional de Montréal, où il était attaché depuis plus de trois ans, M. Seward a pour mission d'enquêter sur les infractions aux articles 36 et 37 de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

L'article 36 prohibe "un exposé essentiellement trompeur, afin de favoriser la vente ou l'emploi d'un article, de quelque façon que ce soit, en ce qui concerne le prix auquel ledit article ou

des articles semblables ont été, sont ou seront ordinairement vendus". Par exposé, on entend toute publicité contenue dans des réclames publicitaires à la radio, à la télévision, dans les journaux et sous forme de circulaires, annonces dans les établissements commerciaux ou de toute autre façon.

rations, 800 Place d'Youville, suite 1801, Québec ou téléphoner à 694-5968.

Autre avertissement sur les sièges pour enfants

OTTAWA (PC) — Les bambins qui prennent place dans des chaises adaptées aux banquettes des automobiles ne sont toujours pas suffisamment protégés, selon les résultats de tests parrainés par l'Association canadienne des consommateurs (ACC).

Les tests, qui portaient sur le seul modèle de chaise adaptable répondant aux exigences de sécurité du fédéral, ont révélé que la courroie reliant la chaise à la banquette se rompait facilement.

Si une automobile filant à une bonne vitesse devait freiner rapidement, l'enfant pourrait ainsi être projeté contre l'arrière de la banquette avant.

Les consommateurs croyant avoir été victimes d'une publicité trompeuse ou croyant déceler une telle publicité, peuvent écrire au ministère canadien de la Consommation et des Corpo-

Toutefois une porte-parole du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations a révélé que les experts du ministère n'endossent pas les conclusions de l'ACC.



M. Douglas Seward

Il y a toux productive et toux improductive!

par le Dr E. DUCHENE

La toux est un des symptômes les plus importants des maladies de l'appareil respiratoire, maladies particulièrement fréquentes pendant la mauvaise saison.

La toux est un acte réflexe destiné à débarrasser les voies respiratoires soit des corps étrangers introduits par erreur (débris d'aliments, breuvages "avalés de travers") soit des produits anormaux venus des poumons, des bronches ou de la trachée (mucosités, pus, sang, etc.). Parfois encore, la toux n'expulse rien, car seule l'irritation est en cause.

La toux est un symptôme de grande valeur diagnostique et nécessite une attention particulière et une analyse soignée de sa fréquence, de ses formes, de ses caractères, des circonstances déclenchantes ou favorisantes. Ceci afin de savoir quel traitement lui opposer.

Une première distinction est faite entre la toux matinale destinée à vider les bronches, dite productive, souvent influencée par les changements de position du malade, observée dans les abcès du poulmon ou la dilatation des bronches, et la toux nocturne, le plus souvent toux d'irritation, soit chez le fumeur au cours des catarrhes bronchiques saisonniers, soit dans oedèmes aigus du poulmon.

la médecine

"Grasse" ou "sèche"

On oppose souvent la toux productive et la toux improductive. La toux productive rend service au malade; c'est elle qui débarrasse les bronches des mucosités et crachats; elle a souvent un timbre particulier, c'est une toux "grasse". La toux improductive ou toux "sèche" telle qu'on l'observe dans les affections de la plèvre, par exemple, est souvent

inutile et pénible pour le patient, entraînant fatigue et insomnie.

En dehors de ces deux grandes variétés, il existe des toux quinteuses constituées par la succession de nombreux mouvements de toux, et la plus typique est celle de la coqueluche, chaque quinte se terminant par une inspiration profonde, prolongée pénible, sonore, de tonalité aigue, qu'on a comparée au chant du coq. D'autres toux sont rauques, traduisant une laryngite ou un croup; ou bien bitonales, signalant la paralysie d'une corde vocale; ou bien encore métastables, c'est-à-dire entraînant des vomissements, d'où le danger de dénutrition. Enfin, il ne faut pas oublier la toux psychologique, si fréquente dans le cabinet du psychiatre.

Faut-il la combattre?

Si la toux présente ainsi des caractères différents, c'est qu'elle s'observe au cours d'affections très diverses depuis le banal rhume de cerveau jusqu'au cancer du poulmon, en passant par toutes les maladies des bronches, du pharynx, de la plèvre ou du médiastin.

La toux est-elle vraiment nécessaire et faut-il la combattre? On serait tenté de répondre par la négation, car certaines toux doivent être respectées, notamment chez les bronchitiques chroniques, en particulier chez le vieillard.

Mais, par ailleurs, la toux amène des complications. Elle entraîne fréquemment des vomissements et des insomnies, des crachements de sang parfois. Mais aussi l'hyperpression thoracique que la toux détermine est un obstacle au remplissage satisfaisant des cavités du coeur coté droit, ce qui détermine des troubles circulatoires, et des troubles nerveux qui peuvent aller jusqu'à la perte de connaissance au cours de la quinte. La toux dans les suites opératoires est très pénible et peut provoquer hernies ou éventration.

Dans tous ces cas, combattre la toux est donc un geste nécessaire, voire indispensable. Pour cela, nous disposons heureusement d'un excellent arsenal thérapeutique, qui se perfectionne sans cesse.

(Copyright by B.I.P.)

N'est-il pas temps de dire adieu à ces poils au menton... de façon permanente?

Quand vous étiez adolescente et que vos petits amis chantaient: "vive la barbe... poil au... poil au poil au menton!" comme les Quatre Barbus, vous trouviez sans doute la chose drôle et preniez aussi en riant le temps d'arracher les poils follets qui ombraient votre menton!

En est-il encore de même aujourd'hui, alors que ce duvet est plus foncé, plus fourni et bien enraciné? Pensez à toutes les heures passées la pince en main... à toutes les fois où vous appréhendez que d'autres remarquent ces duvets déplorables avant que vous ne les ayez déracinés!

Vous ne souhaitez certes pas qu'il en soit ainsi tout le reste de votre vie! Pourquoi en serait-il ainsi alors qu'il est tellement facile de les voir disparaître de façon permanente, grâce à la thermolyse Gregory. La



méthode la plus sûre et la plus agréable, la plus importante maison du monde entier dans le domaine de l'électrolyse.

Faites l'essai de la thermolyse, là où vous en sentez le besoin. Appelez maintenant la clinique Gregory; prenez rendez-vous pour une consultation, une estimation et un traitement-échantillon, le tout sans aucuns frais ni obligation.

Clinique d'Épilation Permanente **systeme Gregory**
Lun., mar., mer., 10-7; jeu., ven., 10-8
STE-FOY — Place Laurier (Village Normand)
2700 boul. Sir Wilfrid Laurier — TEL. 651-7781
Écrivez pour brochure gratuite, "REPONSES A VOS QUESTIONS"

Holt Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 21h.

vente d'été H.R. de fourrure chat sauvage. prix sage. 1150.



Vous qui vouliez acheter à bon prix, le temps est arrivé. Les fourrures offertes dans notre vente d'été coûtent habituellement bien plus cher. Beaucoup de fourrures et de teintes. Beaucoup de bons prix! Modèles par Christian Dior-Paris et designers H.R. Un parfait exemple: Manteau en racoon naturel (peaux entièrement descendues) ... \$1150.

HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville,
2 hrs station. gratuit, Parc-Autos



Maguire



TELECOULEUR 26"

Style moderne
Bouton automatique pour la couleur • châssis à 90% transistorisé • poste UHF et VHF.

SPECIAL \$639⁰⁰



TELECOULEUR 20"

MODELE PORTATIF
• Châssis 100% transistorisé
• bouton automatique de la couleur • antenne télescopique

SPECIAL \$539⁰⁰



TELEVISEUR PORTATIF

• Léger et facile à transporter
• transistorisé à plus de 85%
• avec les caractéristiques exclusives à Zenith

SPECIAL \$119⁰⁰

Maguire

9 ELECTRONICIENS A VOTRE SERVICE
FACILITES DE PAIEMENT HAMCO ET CHARGEX
1330, AVENUE MAGUIRE Sillery - Tél.: 681-4124
PLACE FLEUR DE LYS Tél.: 529-4915
430, AVENUE ST-SACREMENT (coin boul. Charest) Tél.: 681-6231

Les coiffeurs scientifiques

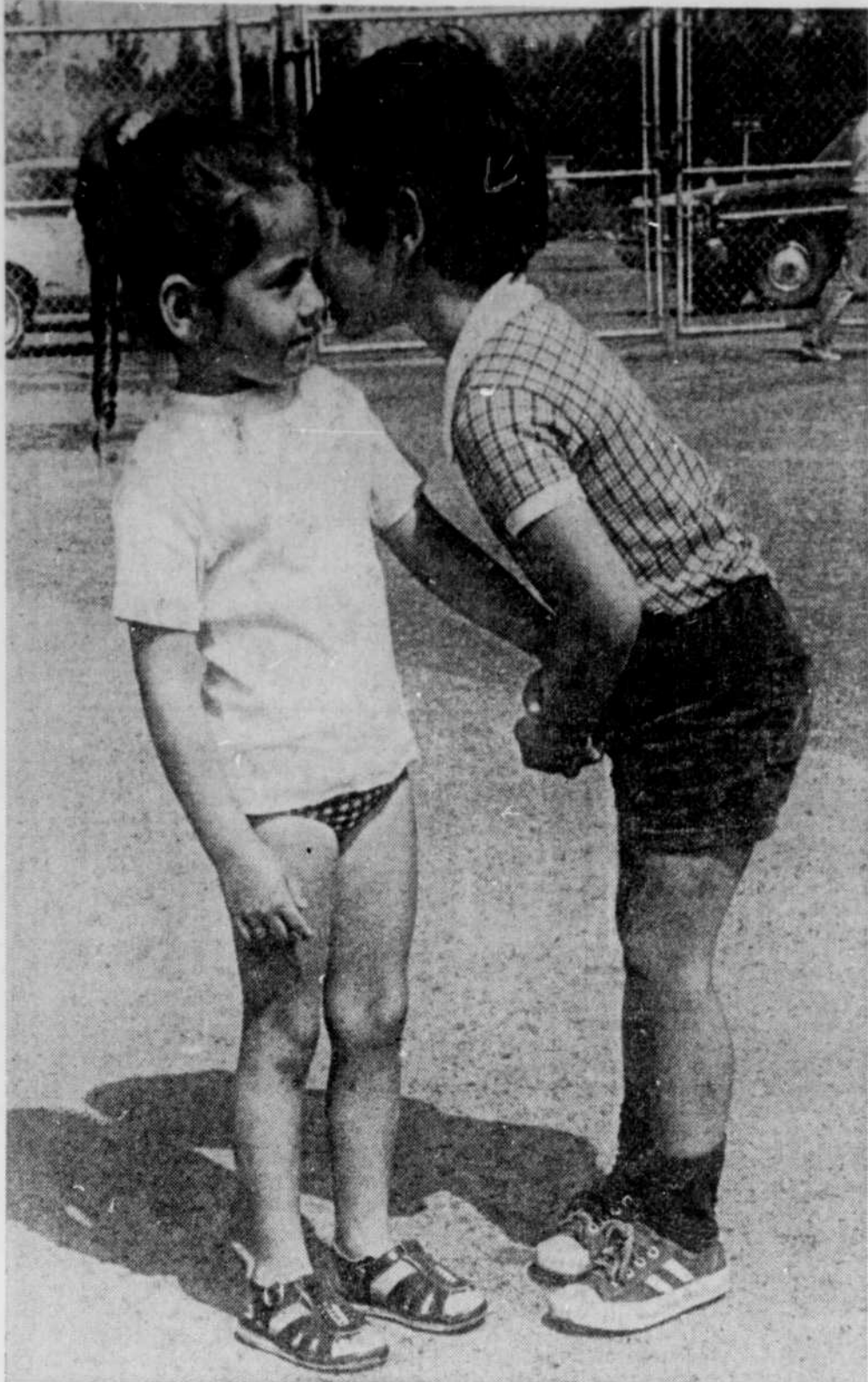
TORONTO (PC) — Dans le monde de la coiffure, il y a maintenant des spécialistes ayant reçu une formation scientifique. Ces experts, déclare M. Robert François, peuvent déterminer la teneur en protéine, le diamètre, l'élasticité et le degré d'humidité de chaque type de cheveux.

Au cours d'une interview sur les soins à donner aux cheveux des enfants, M. François a déclaré que trop de mères de famille achètent un shampoing à cause de son prix peu élevé, plutôt qu'à cause de sa qualité.

"L'équilibre du shampoing est très important", dit-il.

M. François dit que la plupart des shampoings basés sur les formules d'autrefois ont tendance à rendre les cheveux poreux. Les cheveux ainsi traités ont tendance à s'emmêler et sont difficiles à peigner.

Il dit qu'un coiffeur spécialisé peut réparer les dommages subis par les cheveux. Il recommande aussi qu'on fasse couper les cheveux des enfants au moins une fois par un professionnel. Ils seront ensuite plus faciles à entretenir.



Vive l'été du Québec!

Veux-tu que je te dise? Il va faire chaud comme ça tout l'été maintenant!

Le Soleil, Reynald Lavoie

Une loi plus souple; oui Avortement libre: non!

MONTREAL (d'après PC) — Un sondage d'opinion sur la question controversée de l'avortement réalisé pour le compte du journal "La Presse" révèle que la majorité des 608 Québécois interrogés par téléphone favorise une loi plus permissive que la loi actuelle, mais rejette le concept de l'avortement libre sur demande.

L'avortement est actuellement permis au Canada lorsqu'une grossesse met "probablement en danger" la vie ou la santé de la mère.

C'est avec beaucoup de circonspection, comme l'explique son éditeur, M. Roger Lemelin, que "La Presse" a publié, samedi, les résultats de ce sondage mené par le centre de recherche sur l'opinion publique. Les réponses obtenues semblent, en effet, contradictoires parfois.

D'après ce sondage, 56,6 pour 100 des répondants (sur l'ensemble du Québec) affirment que la décision de provoquer un avortement doit être prise par la femme concernée et son médecin. 36,2 pour 100 s'y opposent.

Les personnes interrogées pensent aussi que la loi devrait permettre l'avortement lorsque l'enfant risque de naître infirme ou difforme, ou encore lorsque la mère a été victime d'un viol.

La majorité est favorable à l'avortement, dans une forte proportion également, quand la vie et la santé physique de la mère sont en danger ou encore quand la vie et la santé mentale de la mère sont en danger.

Par une faible majorité, les Québécois interrogés se mon-

trent, d'autre part, favorables à ce que la loi permette l'avortement quand la mère est célibataire et ne désire pas l'enfant.

L'Eglise

Une forte majorité, par contre, rejette le magistère de l'Eglise en matière de limitation des naissances. Pour 80,5 pour 100 des Qué-

bécois, la décision d'empêcher la fécondation revient en effet à la femme, non à l'Eglise.

Le sondage révèle aussi que la vaste majorité est d'accord pour faciliter la propagation de l'information sur les techniques de contraception et que les contraceptifs soient gratuits pour tous ceux qui le désirent.

ATTENTION ENTREPRENEURS ET BRICOLEURS!

Surplus d'inventaire à écouler

Bois — Matériaux de construction
Panneaux préfinis — Quincaillerie, etc...

à des prix très avantageux

NOS BUREAUX ET ENTREPOTS SONT
OUVERTS TOUT LE MOIS DE JUILLET



J.-M. DESSUREAULT
(1971) INC.

2601, rue Tadoussac, C.P. 301,
Limoilou, Qué. G1L 4V8

623-1539

bureau et entrepôt A LOUER

COIN DE LA COURONNE ET FLEURIE

S'adresser à Roger Tremblay
LE SOLEIL
Québec, P.Q. — Tél.: 647-3241

4,258 pieds de plancher
pouvant servir comme espace de
bureaux ou autres. \$2,80 p.c.
10,412 pieds pour entrepôt ou
autre (sur 2 étages) \$2,40 p.c.,
comportant 1 garage double
pour autos, plus un terrain de
stationnement d'une superficie
d'environ 1,200 pieds carrés.

Aussi rue Fleurie, 540 p.c.
pouvant servir de bureau ou
salle d'échantillons. Prix \$400
par mois.

Libre immédiatement.

Visible sur rendez-vous du lundi
au vendredi inclusivement, de
9h.00 a.m. à 4h. p.m.

Un régime de garantie de revenu coûterait \$1 milliard par année

OTTAWA (PC) — Un régime de garantie d'un revenu annuel de base coûterait au gouvernement fédéral à peu près un milliard de dollars par année et pourrait entrer en vigueur d'ici deux ou trois ans, déclare le ministre de la Santé nationale, M. Marc Lalonde.

Il n'y aurait dans cela "rien de la Cadillac", mais ce serait sûrement utile pour "les travailleurs pauvres", ajoute-t-il.

Le ministre a fait part de

ses vues en la matière, au cours du week-end, dans une interview qu'il donnait à l'émission Question Period au réseau de télévision de langue anglaise CTV.

Il a dit qu'au début de l'année prochaine un projet de loi sera présenté pour modifier le partage, entre Ottawa et les provinces, des coûts des services sociaux et que si l'économie s'améliore le régime de garantie d'un revenu pourra "être en vigueur d'ici deux ou trois ans".

Il a précisé que le coût n'en serait "pas énorme", rappelant à ce propos que le gouvernement consacre déjà à la sécurité de la vieillesse quatre milliards de dollars par année.

Une amélioration

Il a souligné que ce serait une amélioration et que conséquemment l'assurance-chômage et le régime de retraite du Canada seraient maintenus. Ces politiques et d'autres politiques sociales seraient harmonisées avec le

régime de garantie d'un revenu, a-t-il précisé.

Le ministre Lalonde a dit un mot de la limite des contributions fédérales aux régimes provinciaux de soins médicaux, limite dont faisait état le discours sur le budget, le 23 juin. Il a affirmé qu'il ne s'ensuivra aucune réduction de la qualité des services. En vérité, a-t-il soutenu, Ottawa veut que ces services soient encore plus efficaces qu'ils ne le sont présentement et, de plus, Ottawa

songe à réduire l'immigration des médecins.

De l'avis de M. Lalonde, les facultés de médecine au Canada fournissent au pays un nombre suffisant de médecins.

Cependant, certains médecins étrangers pourront pratiquer dans certaines régions du pays dans des spécialités définies par les provinces.

Pollack

MAIL ST-ROCH, SAINTE-FOY
GALERIES CHAGNON, LEVIS

PLEINS FEUX SUR LE FEMININ-MASCULIN

par Charade

Pour vous qui savez charmer sous le couvert de l'élégance masculine, ces ensembles "voyous de ville" à l'air coquin et malin... Etriqués, arrogants, ils vous donneront cette allure "in" de femme en liberté...

A. Trois-pièces de 50% polyester, 50% rayonne infroissable donnant la vedette au veston intérieur style "grand-père" et la veste bien découpée. Brun ou bleu. Tailles 5 à 15 **72⁰⁰**

B. Tailleur-pantalon 50% polyester, 50% rayonne avec petite veste intérieure et veston alluré. En brun ou noir. Tailles: 5 à 15 ans. **75⁰⁰**

Mail St-Roch, VÊTEMENTS SPORT POUR JUNIORS, Rayon \$40,
Deuxième, Sainte-Foy et Lévis, étage supérieur.

